



UNIVERSITÉ LAVAL



REND HOMMAGE À FERNANDE LAMONDE UNE SALLE EST NOMMÉE EN SA MÉMOIRE

PP. 6-7



LA BOUCLE DU GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE
**LE PARCOURS TRAVERSA
SAINT-FRANÇOIS**

Appel à tous
pour promouvoir
notre municipalité

P. 5

534, chemin St-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-2177
courrier électronique: echosf@videotron.ca

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **17 avril 2015**.

ADMINISTRATEURS

Réjean Pellertin	Président	259-7623
Raynald Laflamme	Vice-président	717-2659
Nicole L. Couture	Secrétaire	259-7884
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

DIRECTEURS

Jean Dominique Rousseau	472-0665
Sylvie Allaire	472-0559
Lorraine Lamonde	259-2433

Publicité

Raynald Laflamme

Petites annonces

Nicole L. Couture

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Montage première page

Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Sylvie Allaire

Photographe

Jean Rousseau

Abonnement

Réjean Pellerin

Recrutement et membership

Lorraine Lamonde

Impression

Impressions Credo

*L'Écho de St-François est soutenu par
le ministère de la Culture et des Communications*
**Culture
et Communications**

Québec 

Journal réalisé
St-F bénévolement
communautaire

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	45,00\$	240,00\$
1/4 page	55,00\$	355,00\$
1/2 page	95,00\$	595,00\$
1 page	115,00\$	1060,00\$
Bandeau 1 ^{re}	115,00\$	1060,00\$
1/2 bandeau 1 ^{re}	85,00	635,00\$
Petite annonce	3,00\$	

ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$

Gratuit pour tous les résidents de Saint-François.

Tirage: 725 copies, 11 numéros/an

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance.....	911
CLSC Antoine-Rivard	418-248-2572
Feu	911
Municipalité.....	418-259-7228
Centre anti-poison du Québec.....	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	1-800-263-2266

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC





Le 19 septembre dernier, les Cercles de fermières du Québec ont lancé la programmation qui souligne l'année de leur 100^e anniversaire en dégustant avec leurs invités un majestueux gâteau courtoise confectionné par les présidentes des Fédérations. Cette courtoise rassemble 25 gâteaux différents rappelant la diversité, mais également l'union de ces femmes, qui partout à travers le Québec, année après année, ont transmis et transmettent encore leur savoir. ☺

SOMMAIRE

100 ^e anniversaire de la fondation des CFQ.....	4
La boucle du Gand Défi Pierre Lavoie: Le parcours officiel est maintenant connu!.....	5
Appel à tous pour promouvoir notre municipalité.....	5
L'université Laval rend hommage à Fernande Lamonde.....	6-7
La chronique du pompier.....	8
Propriétaires, faites connaître vos logements ou appartements vacants.....	9
Spectacle Hommage à Georges Hamel.....	11
Pêche au Canton et Fête des voisins.....	11
De l'aide demandée pour former le comité de la politique familiale.....	13
La FADOQ vous invite à la cabane.....	13
Le Carnaval de Saint-François: Au commencement était.....	15
Sont retournées vers le Père.....	16
Francoïère: De nouveaux apprentis-chefs à la cuisine.....	17
Session Zumba step.....	17
Les nouveaux arrivages à la bibliothèque.....	17
Autonomie alimentaire: Des formations gratuites dans Montmagny-L'Islet.....	18
Le ministre Barette nomme Daniel Paré au poste de président-directeur général.....	19
de bric et de broc.....	20-21
Tous et toutes à Québec le 11 avril pour le climat!.....	22
5e salon de la fibromyalgie.....	22
Francoïère: La robotique se poursuit cette année.....	24
Francoïère: Un projet pour améliorer la lecture.....	24
Francoïère: Mentions d'excellence; performance; persévérance; comportement.....	25
Francoïère: Mentions amélioration.....	26
Francoïère: Les activités sportives battent leur plein en ce printemps.....	26
Francoïère: Cueillette de bouteilles à ne pas oublier.....	26
Pensée positive: Je garde espoir.....	27
Sudoku.....	27
Mot caché.....	27
Au fil des jours.....	28
Soutenez votre journal.....	29
L'Écho municipal.....	10 pages

Véronique Noël Nouvelle coordonnatrice aux loisirs

C'est avec plaisir que je me présente, mon nom est Véronique Noël, je suis la nouvelle coordonnatrice aux loisirs en poste depuis le 3 mars. Le poste de coordonnatrice en loisir m'intéressait énormément, car je suis native de Saint-François, mais également parce que j'ai à cœur le développement et la réussite de notre région.



À noter que le mois d'avril sera tranquille au niveau des activités en raison de mon arrivée tardive. C'est également pour cette raison que nous n'avons pu offrir des activités pour la semaine de relâche. Par contre, je me mets tout de même au boulot immédiatement afin de vous offrir de belles activités pour les mois à venir.

Suivez nous sur Facebook ou suivez nous sur notre site internet, afin rester à l'affût des activités et des nouvelles sur lesquelles j'ai travaillé avec le comité des loisirs dans les dernières semaines. www.stfrancois.ca

Au plaisir de vous voir . ☺

Véronique Noël
loisirst-frs@videotron.ca
418 259-7228, poste 202

Avez-vous pensé à faire vos provisions de produits d'enrobage ?

La Coop
Rivière-du-Sud

Contactez vos experts-conseil
418-259-7715



100e anniversaire de la fondation des CFQ

Un événement qui ne passera pas inaperçu

Pour le 100^e anniversaire de fondation des cercles de fermières du Québec, les Fermières de Saint-François se sont assurées que l'événement ne passe pas inaperçu à Saint-François en pavoisant de banderoles les entrées du village.

Du 20 au 30 avril marquera donc partout au Québec la célébration cet anniversaire. Pour leur part, les Fermières de Saint-François vous recevront le samedi 18 avril de 9 heures à 16 heures au Centre de loisirs où se tiendra leur traditionnelle exposition artisanale. Et pour bien marquer ce centenaire, des pièces anciennes confectionnées par les générations précédentes (rappelons que le cercle de Saint-François compte 80 ans d'existence) seront présentées au public qui pourra aussi voir des pièces d'artisanat textile plus récentes. Certaines de ces pièces seront mises en vente lors de l'événement. Un dîner sera servi sur place pour les Fermières et les visiteurs.

Le Cercle de fermières vous attend en grand nombre afin de célébrer le 100^e anniversaire des cercles de fermières du Québec.

Pour renseignement : Nicole (artisanat) au 418-472-0770, Cécile (dîner) au 418-259-7454, Monique (décoration) au 418-259-7645.

Prochaine réunion

Le cercle de fermières invite ses membres à sa réunion mensuelle le mardi 14 avril à 13 h 30 au local habituel. Bienvenue à nos membres fermières. ☺



LAURENCE HALLÉ TA
IMPÔT 2014

C
h
a
n
g
e
m
e
n
t

Je serai à la **salle du conseil municipal de la Maison de la paroisse** tous les mardis et jeudis soirs de 18h à 21h jusqu'au 30 avril pour la préparation de votre rapport d'impôt 2014.

Pour prendre rendez-vous composez le:
418-998-1098
ou
418-469-3907



Garant[®]

Making your job easier[™]
On vous facilite la tâche[™]

www.garant.com



La Boucle

Le parcours officiel est maintenant connu!

Moins de quatre mois avant la tenue de La Boucle Vidéotron à Montmagny, les organisateurs de ce grand rendez-vous sportif chapeauté par l'équipe du Grand défi Pierre Lavoie ont apporté la touche finale au parcours de 135 kilomètres qu'emprunteront les quelque 5 000 cyclistes attendus sur la ligne de départ, le 13 juin prochain, à Montmagny.

C'est à 10 h, du côté de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault que le coup d'envoi sera donné. Les participants traverseront d'abord les municipalités situées à l'est de Montmagny, soit Cap-Saint-Ignace et L'Islet, pour ensuite revenir vers l'ouest sillonner les routes de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, de La Durantaye, de Saint-Michel-de-Bellechasse, de Saint-Vallier et de Berthier-sur-Mer pour revenir à Montmagny.

Fidèle à ses habitudes, le comité organisateur compte bien offrir aux Boucleurs une fête d'arrivée haute en couleur dont ils se souviendront longtemps. Bien que les détails entourant ces festivités seront donnés ultérieurement, on peut déjà annoncer que cette année, c'est le réputé chef Louis-François Marcotte qui aura le mandat de nourrir tout ce beau monde.

Un nouveau sommet

Du côté des inscriptions, l'édition 2015 de La Boucle Vidéotron est en train d'atteindre un nouveau sommet puisque l'évolution est encore plus rapide que l'an dernier. Au moment d'écrire ces lignes, le cap des 4 000 inscriptions était sur le point d'être franchi.

Les personnes souhaitant effectuer un changement dans leurs habitudes de vie peuvent toutefois encore s'inscrire au legdpl.com/la-boucle et espérer mettre la main sur une paire de lunettes Rudy Project aux couleurs du Grand défi Pierre Lavoie, d'une valeur de 150 \$, qui sera remise aux 4 000 premiers inscrits. Comme le parcours de La Boucle est non chronométré, il est accessible aux cyclistes de tous les niveaux. On apprenait d'ailleurs récemment que l'humoriste Philippe Laprise serait même de la partie!

Bénévoles toujours recherchés

Pour faire de cet événement un franc succès, le comité organisateur magnymontois est toujours à la recherche de bénévoles pour veiller notamment à l'accueil, au stationnement, au ravitaillement, à la fermeture des rues et à la signalisation. Les personnes, les organismes, les clubs sociaux et les clubs sportifs qui souhaitent s'impliquer peuvent composer le 418 248-6022. ☎

Source: **Émilie Laurendeau**
Communications régionales Montmagny

Appel à tous pour promouvoir notre municipalité

Le samedi 13 juin prochain, la boucle du Grand Défi Pierre Lavoie passera dans notre merveilleux petit village entre 12h15 et 14h. La municipalité qui aura organisé le meilleur accueil lors du passage des cyclistes aura la chance de gagner un montant de 10 000\$. La municipalité gagnante sera choisie par les cyclistes de la boucle par bulletin de vote. Les cyclistes emprunteront le chemin Morigeau et se dirigeront par la suite dans le village pour se rendre vers La Durantaye.

Nos besoins face aux citoyens

Nous avons besoin de vos idées afin d'être originaux et de promouvoir notre belle municipalité. Nous avons également besoin de beaucoup de bénévoles, je vous invite donc à me contacter pour manifester votre intérêt et me faire part de vos idées.

Routes fermées

À noter, la fermeture entre 11h45 et 14h15 des routes suivantes: le chemin Morigeau, la Montée Morigeau et le chemin Saint-François Ouest.

Véronique Noël, loisirst-frs@videotron.ca ou 418-259-7228, poste 202. ☎

Sous sa plume, l'auteur livre ici le regard d'un père témoin de l'hommage que l'Université Laval a rendu à sa fille Fernande, décédée le 7 décembre 2013.

✍ par Gonzague Lamonde

Le mercredi 18 février dernier, nous avons été informés et invités à assister à un hommage de reconnaissance que l'Université Laval et son Département des relations industrielles rendaient à notre fille Fernande pour souligner son implication remarquable et le développement de la science ergonomique.




Norbert Morin
Député Côte-du-Sud
418 234-1893
1 866 774-1893
nmorin-cds@assnat.qc.ca



**Demandez
une soumission**

Montmagny
Saint-Jean-Port-Joli | Saint-Pamphile
418 248-7940
— 1 888 265-7940 —

PROMUTUEL
ASSURANCE


DEPUIS 1852 | PROMUTUELASSURANCE.CA

L'université Laval

Soulignons en bref son parcours après ses études primaires, secondaires et collégiales.

Au début des années 1980, elle obtint un bac en Relations industrielles et la ville de Québec a retenu ses services, poste qu'elle a occupé pendant deux ans.

Ce travail ne satisfaisait pas ses ambitions, son objectif de vie, elle rêvait de devenir ergonomiste et développer cette science de l'ergonomie qui était à l'époque, peu ou pas connue, ainsi que son enseignement qui relevait du Département des relations industrielles.

Elle abandonna son travail pour retourner aux études avec comme premier objectif d'aller chercher une maîtrise dans cette science. Dès lors, elle a dû faire énormément de recherche pour bien se documenter, aller à Paris pour parfaire sa formation et avoir accès à des documents non connus au Québec. Après quelques années d'études et de recherches, elle était prête à soutenir sa thèse de maîtrise, qu'elle aurait réussie avec brio, devant un comité spécial.

En 1990 l'Université Laval permit six postes additionnelles au Département des relations industrielles. Des démarches furent aussitôt entreprises pour avoir un septième poste et au dire de Madame Sylvie Montreuil, ce septième poste était dédié à la brillante étudiante qu'était Fernande Lamonde, ce qui fut accepté.

Pour Fernande, les études n'étaient pas terminées: son objectif était d'aller chercher un doctorat en ergonomie. Elle est allée le chercher à l'Université Paris Nord où elle a connu un mentor qui l'aida à bien se préparer pour sa thèse. Ce mentor est devenu par la suite son directeur de thèse. C'est à l'unanimité que les juges ont approuvé sa soutenance de thèse et qu'elle a obtenu haut la main son Doctorat en Ergonomie.

Elle revint en 1991 occuper le poste de titulaire que le Département des relations industrielles lui avait dédié l'année précédente et avec la collaboration de quelques professeures elles entreprirent de réaliser leurs objectifs.

J'emprunte le texte de madame Lyse Langlois, directrice du département des Relations Industrielles de l'Université Laval qu'elle nous a lue lors de cette occasion:

rend hommage à Fernande Lamonde

« Ce coquetel qui souligne l'excellente de notre département est aussi l'occasion de rendre hommage à notre regrettée collègue, la professeure Fernande Lamonde, décédée trop tôt en décembre 2013.

Je remercie les membres de la famille de Fernande d'être avec nous aujourd'hui: son conjoint, ses deux filles, ses parents, et frère et sœurs.

Fernande a été professeure titulaire au Département des relations industrielles à compter de 1992. Elle a été nommée Directrice du Département de 2002 à 2005. (à noter qu'elle fut la première femme élue à ce poste) Grande mobilisatrice pour de nombreux projets de développement, elle est à l'origine de la création du programme de 2^e cycle en ergonomie à l'Université Laval.

Enseignante remarquable, elle a marqué de nombreux étudiants et étudiantes en transmettant sa passion pour les études, la recherche et en particulier pour l'ergonomie.

Elle était une chercheuse de premier plan, auteur de nombreux articles scientifiques, chapitre de livre et d'un ouvrage sur la pratique professionnelle de l'ergonomie. Elle était passionnée, perfectionniste, fiable et très appréciée de ses collègues avec qui elle travaillait avec une grande générosité, simplicité et un sens de l'humour incomparable. J'ai eu l'honneur de réaliser des projets de recherche avec elle.

Fernande rayonnait sur le plan international. (elle a été conférencière invitée dans des événements nationaux et internationaux et ses écrits, en ergonomie, sont cités à travers le monde) Elle a aussi permis un rapprochement entre les sciences de l'ingénieur et les sciences sociales par sa participation à la création du programme de baccalauréat en génie industriel de l'Université Laval. Elle faisait partie de

GL - Je fus invité par madame Langlois à dire quelques mots de remerciements, ce que je m'empressais de faire et nous avons traversé dans le local 3222 où nous avons passé plusieurs minutes à échanger avec quelques professeures et étudiantes qui nous ont démontré toute l'importance que Fernande a eue auprès d'elles et du bon souvenir qu'elles en gardent malgré son départ de l'Université depuis 2010.

Nous avons vu toute sa documentation bien rangée sur des étagères qu'elle a fait don à l'Université et qui sont utilisées par les étudiantes, étudiants en ergonomie pour fin de formation et de recherches personnelles.

Notre chère Fernande nous manquera toujours, mais cette belle marque de reconnaissance par le département des Relations industrielles de l'Université Laval fut un baume sur le cœur pour chacun des membres de la famille. ☺



Le Département des relations industrielles a rendu hommage à une dame de Saint-François, une ancienne professeure et directrice du département, la regrettée Fernande Lamonde. Une photo et une plaque commémorative de Mme Lamonde ont été dévoilées en présence des membres de sa famille.

plusieurs groupes de recherche interuniversitaire sur la mondialisation du travail - le CRIMT. (Elle était aussi au Centre de recherche sur l'expérience, l'âge et les populations au travail - CDRAPT en France) La présence ici, cet après-midi, de professeurs de nombreuses facultés de l'Université est bien représentative de ce côté mobilisateur de Fernande qui faisait de Fernande une personne tellement agréable à côtoyer.

Nous nous souviendrons aussi qu'elle savait tirer le meilleur des autres et transmettre son goût de l'excellence et en nous aidant à l'atteindre.

Il y a quelques mois, un comité composé de la direction et de deux collègues appuyé par l'Assemblée départementale a décidé d'entreprendre des démarches officielles auprès du Comité de toponymie de l'Université Laval afin de nommer une salle en mémoire de Fernande Lamonde pour souligner sa contribution remarquable en ergonomie. Sur présentation de dossier, l'Université a donné son accord et nous avons entrepris des démarches pour réaliser cette décision.

Une salle est nommée en son honneur

Une salle est nommée en son honneur

Je profite de ce coquetel et de la présence de la famille de Fernande pour désigner officiellement le local 3222 la « **Salle Fernande Lamonde** ».

Cette salle est désignée aux étudiants d'ergonomie. Fernande avait fait le nécessaire pour faire don de la majeure partie de sa bibliothèque dans ce local. Une belle plaque en hommage à Fernande est posée sur la porte. Vous verrez sa photographie gravée sur la plaque ainsi que son merveilleux sourire. Ainsi elle demeurera avec nous à plusieurs endroits sur l'étage! Nous avons aussi dans cette salle, une photo de Fernande lorsqu'elle était directrice. »

La chronique du pompier

Rappel sur le changement d'heure

✍ par Jacques Théberge, directeur incendie
Saint-François et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

Je présume que tout le monde a pensé à changer de batteries dans leurs avertisseurs de fumée lorsque l'on a changé d'heure le 8 mars dernier. Pour ceux qui auraient oublié, voici une petite note afin de vous sensibiliser à l'importance de sécuriser les membres de votre famille et vos biens. Imaginez vous s'il arrive un incendie la nuit chez vous comme il en arrive partout, soit de type électrique ou peut importe, et que vous perdez quelqu'un de votre famille à cause d'une batterie de quelques sous. Pensez y bien ! C'est à vous de réagir; une batterie coûte moins cher qu'une vie humaine.

À la suite du dépôt du schéma de couverture de risque, la municipalité a adopté une réglementation incendie qui stipule qu'un avertisseur de fumée par étage est obligatoire, y incluant le sous-sol. Il y a trois points obligatoires à respecter :

- avoir un numéro d'adresse visible du chemin public;
- avoir une borne fontaine vis-à-vis de votre propriété dégagée d'au moins 1 mètre à son pourtour;
- un avertisseur de fumée par étage.

Un avertisseur de fumée a généralement une durée de vie de 10 ans selon le fabricant et doit avoir le logo ULC du Laboratoire des assureurs du Canada, indiquant qu'il répond aux normes canadiennes. L'avertisseur de fumée à ionisation est le plus courant. Il s'installe près des chambres à coucher. Il y a ceux à cellule photoélectrique qui s'installent près de la cuisine, de la salle de bain et des appareils de chauffage, car il déclenche moins d'alarmes inutiles causées par les vapeurs d'humidité ou de cuisson. L'avertisseur muni d'une pile au lithium constitue un choix avantageux.

L'avertisseur de fumée ne détecte pas le monoxyde de carbone. Seul un avertisseur de monoxyde de carbone peut le faire. ☉

à un poil près **Bain libre**
Tonte et toilettage
253, chemin St-François Est
St-François-de-la-Rivière-du-Sud
(418) 259-2732



*Réserver votre plage horaire
pour laver vous-même votre
animal dans nos locaux*

Sur réservation

Lucie Lachance

NOTAIRE & CONSEILLÈRE JURIDIQUE

88, chemin des Prairies Ouest
St-François-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 3A0

Téléphone : 418 259-1300
Télec. : 418 259-2101
Llachance@notarius.net



Jean Normand
Vice-président
T.D.L.



Pierre Normand
Président
T.D.L.

La Maison Funéraire
Laurent Normand

En toute confiance

Salon funéraire: 1, 1^{re} rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny

Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: Inormand@globetrotter.net



**PHILIAS
BLAIS & FILS
INC.**

www.philiablais.com
R.B.Q.: 8264-0913-12

- EXCAVATION
- TERRASSEMENT
- DÉNEIGEMENT
- TRANSPORT
- ÉPANDAGE

Installation septique

Tél.: 418-259-7841
Prop.: Jacques Blais

218, Rivière-du-Sud, Saint-François, Montmagny, Québec G0R 3A0

Récupération

JB

218, Rivière-du-Sud,
Saint-François de la Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0
Jacques Blais, Propriétaire

Tél.: 418-259-7841

**Location de mini-conteneurs
10, 15 et 20 verges**



Propriétaires, faites connaître vos logements ou appartements vacants

Depuis quelques années, le monde agricole, les commerces et les industries sont confrontés à un problème de pénurie de main-d'œuvre. Bien des moyens sont mis de l'avant pour recruter des travailleurs et des travailleuses, dont les offres d'emploi, les foires de l'emploi, etc.

Très souvent, maintenant, les travailleurs viennent de l'extérieur et cherchent des endroits où se loger quand

ils dénichent un emploi chez nous. Un de leurs premiers réflexes est de se pointer au bureau municipal et demander au personnel en place si on connaît les endroits où il y a des logements ou des chambres à louer.

La Municipalité aimerait tenir un registre sur les logements et les chambres à louer disponibles sur son territoire. Ainsi, elle pourrait mieux diriger ces nouveaux arrivants. Ça faciliterait leur recherche et ça montrerait qu'on tient à eux.

Donc, le directeur général de la Municipalité interpelle les propriétaires d'édifice à logements à communiquer au bureau municipal s'ils ont ou s'ils auront des appartements ou des chambres à louer. Les propriétaires doivent communiquer l'information soit, par courriel: munistfrancois@videotron.ca, soit par téléphone au 418-259-7228 ou par télécopieur au 418-259-2056.

**Source : Yves Laflamme, directeur général
Municipalité de Saint-François**

25, rue de l'Étang
Saint-François, Québec
Canada, G0R 3A0

T • 1 866 259-7710
F • 1 866 259-0909
service@emballageslm.com

François Lapointe
Député
Montmagny-L'Islet-
Kamouraska-Rivière-du-Loup

114, avenue de la Gare
Montmagny (QC) G5V 2T3
418-248-1211
Francois.Lapointe@parl.gc.ca

L'ARRÊT-STOP, c'est

UN RESTO
Qui offre:

- Déjeuners jusqu'à midi
- Commandes pour emporter
- Des menus du jour
- Une salle jusqu'à 50 personnes

Tél. Resto: 418-259-7704

UN DÉPANNEUR
OÙ ON PEUT:

- Obtenir du café frais chaque jour
- Faire le plein d'essence
- Acheter sa carte cellulaire
- Se procurer de la bière froide et du vin

Tél. Dép. : 418-259-7515

OUVERT TOUS LES JOURS DE 6H À 23 H
200, route St-François, Berthier-sur-Mer



Lalimec
USINAGE
SOUDURE

Alain Laliberté
Tél. : 418 **884-3407**
Télec. : 418 884-2404
lalimec.inc@videotron.ca

CWB

358, Montée de la Station, Saint-Vallier de Bellechasse (Québec) Canada G0R 4J0



Weed Man[®]
ENTRETIEN DE PELOUSES
ESTIMATION GRATUITE

715, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec) G5V 3R8
Tél. : **418 248-7970**
Sans frais : 1 800 463-4877

www.weedmanquebec.com



Résidentiel
 Commercial
 Industriel

R. B. Q. 8110-0398-16

418 259-7440
télec. **418 259-7477**

André Blais, entrepreneur général
300, boul. Blais Ouest • Berthier-sur-Mer



418-248-5622
418-248-7071

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS
174, 4^e Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5

◆ Pare-brise
◆ Expert collision automobile
◆ Débosselage • Peinture





GARANTIE NATIONALE



La Coopérative de services à domicile de la MRC de Montmagny est une entreprise à dimension humaine offrant des services d'entretien ménager, de préparation de repas, de buanderie, d'accompagnement, de répit et de soins d'hygiène à toute la population de la MRC de Montmagny.

Nous sommes présentement à la recherche de personnes intéressées au poste de:

Intervenant(e) à domicile

Bienvenue aux jeunes retraité(e)s!

L'intervenant(e) à domicile dispense des services d'entretien ménager, de préparation de repas, de buanderie et d'accompagnement.

QUALITÉS RECHERCHÉES:

- Discret, autonome, dynamique, bon jugement et une attitude positive.

EXIGENCES REQUISES:

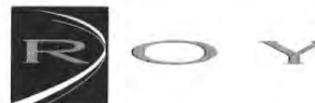
- Les candidats doivent posséder un véhicule et détenir un permis de conduire valide;
- Avoir une bonne forme physique et aimer faire de l'entretien ménager.

Veillez nous faire parvenir votre candidature dès maintenant

Par courriel: adjointe@coopds.com, par télécopieur au **418 248-4262**

par la poste ou en personne

Coopérative de services à domicile de la MRC de Montmagny
7, rue St-Jean-Baptiste Est, Montmagny (Québec) G5V 1J6



Produits Métalliques Roy inc.

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711
FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

Spectacle Hommage à Georges Hamel

Procurez-vous vos billets dès maintenant



Le 1^{er} mai en l'église de Saint-François, René Turgeon, la voix de Georges Hamel, accompagné de Jasmin Bessette, vous fera revivre avec humilité et respect, la voix et le charisme de son idole de toujours.

Au profit de la Fabrique de Saint-François pour la rénovation de l'église, chaque personne de Saint-François et leurs invités doivent se procurer leur billet pour le spectacle Hommage à Georges Hamel au coup de 20\$ le billet. Le spectacle offert par René Turgeon et son musicien, Jasmin Bessette, sera présenté le vendredi 1er mai à 20 heures en l'église de Saint-François. Pour se procurer les billets, vous contactez Nicole Gendron au 418-259-2213, Nicole Morin au 418-472-0770 ou Lise Dumas au 418-259-2291.

Nous comptons sur votre participation pour faire de ce spectacle-bénéfice une réussite. ☺

Source: Lise Dumas, déléguée
Comité pastoral

Pêche au Canton et Fête des voisins

Réservez votre journée du dimanche 7 juin prochain afin de venir vous amuser en famille en pêchant dans la rivière Morigeau. Votre permis de pêche n'est pas nécessaire pour participer à cette activité. Profitez également de ce moment afin de participer au rassemblement des voisins dans le parc Olivier-Tremblay.

Source: Véronique Noël
Coordonnatrice aux loisirs



Dépanneur Ultra

Notre dépanneur à nous! Saint-François

Accueillez le retour du printemps,
en célébrant Pâques en famille
en offrant aux plus jeunes
les célèbres œufs de Pâques.



HEURES D'OUVERTURE
DU LUNDI AU JEUDI DE 6H30 À 22H
VENDREDI 6H30 À 23H
SAMEDI 7H30 À 23H
DIMANCHE 7H30 À 22H

*Nous avons
ce qu'il vous faut...
une équipe!*

Consultez nos chroniques sur notre site web
avocats-montmagny.com



LEMIEUX PARENT THÉBERGE
AVOCATS S.N.

TÉL: 418 248-3114 - FAX: 418 248-2945

Me Lemieux Me T. Blais Me Boillard Me Bouffard Me Labrie Me Théberge



RAPPEL sur les matières recyclables

Quoi mettre dans votre bac?

Certaines matières vont dans le bac, d'autres pas. Voici un petit rappel des produits acceptés dans la collecte sélective de la MRC de Montmagny.



Plastique

Tous les plastiques des numéros 1 à 7 incluant les contenants en styromousse, les contenants de yogourt, les sacs de plastique, la pellicule plastique (cellophane), etc.

Conseil : Déposez tous les sacs de plastique dans un seul sac et nouez-le en prévision de la collecte.

NON RECYCLABLES : Plastique agricole (ensilage), uréthane, contenants d'huile à moteur ou autres contenants de produit toxique.



Papier et carton

Papier journal, papier kraft, carton, papier d'emballage, papier de soie, livres, revues, circulaires, carton ciré (style Tétra-pack), boîtes en carton/métal (ex.: jus congelé), etc.

NON RECYCLABLES : Couches pour bébé, tuiles de plafond, papier ciré, essuie-tout et papiers-mouchoirs.



Verre

Pots et bouteilles de verre, peu importe le format et la couleur.

NON RECYCLABLES : Vaisselle, fibre de verre, porcelaine, pyrex, céramique, vitre, miroir, néons et ampoules électriques.



Métal

Cannettes, boîtes de conserve avec couvercle, papier ou assiettes d'aluminium, contenants métalliques, fil de cuivre, broche, etc.

NON RECYCLABLES : Petits électroménagers (cafetière, grille-pain, micro-ondes, etc.), sacs de chips, batteries et contenants de produit nocif.

Vous avez des questions?
Contactez-nous!

**MRC de
Montmagny**
418 248-5985
www.montmagny.com

De l'aide demandée pour former le comité de la politique familiale

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud s'est dotée d'une politique familiale en 2012. Depuis, le ministère de la Famille a élaboré et mis en place le Programme de soutien financier aux politiques familiales municipales.

Le Conseil municipal a désigné madame Huguette Blais comme étant l'élue responsable de la politique familiale. Cette dernière a besoin d'un coup de main et veut former un comité de la politique familiale. Aussi s'adresse-t-elle à vous pour que vous donniez vos noms à la Municipalité soit par courriel: munistfrancois@videotron.ca, par téléphone au 418-259-7228 ou par télécopieur au 418-259-2056. ☎

Source : Yves Laflamme, directeur général
Municipalité de Saint-François

La FADOQ vous invite à la cabane

Le club FADOQ de Saint-François tiendra sa journée cabane à sucre le jeudi 9 avril à 11 heures à l'Érablière Réal Bruneau de Saint-Henri, 830, route 277. Il y aura transport par co-voiturage. Le coût est de 10\$ par personne. Il faut réserver avant le 7 avril au 418-259-7866 ou le 418-259-2023. Bienvenue à tous. ☎



TROUVEZ LE VÉHICULE QUI VOUS CONVIENT!

Thibault
MONTMAGNY LA POCATIÈRE
418 248-7122 418 856-2621

GM
Canada

www.thibaultgm.com

  **GMC** 

PLUS DE 100 VÉHICULES D'OCCASION EN INVENTAIRE

Bienvenue à Laurent

Il est né le 10 novembre 2014, fils de Marie-Ève Guillemette et Francis Simard. Baptisé le 8 mars 2015 en l'église de Saint-François. Parrain et marraine: Alain Simard et Marie-Christine Boulet. ☺



Guilde des représentants des ventes
Volkswagen Canada



Jacques Dumont

Rinfret Volkswagen
5355, boul. Rive-Sud
Lévis, QC G6V 4Z3
418-833-2133
418-833-6658
jacquesvw@qc.aira.com

Autobus L.S.B.C. inc.

10, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-7140
autobuslsbc@videotron.ca



Transport Adapté
« Vieux Quai »



C'est pour vous, pensez-y!
418 • 291 • 0056

418-291-0056



Boulet
Encans Boulet inc.

Alfred Boulet

564, chemin Rivière-Sud
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0

Tél.: (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme

**MARTIN SIMARD
TRANSPORT INC.**

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

Tél.: 418 259-7789
Ligne directe: 1 800 463-8744

Construction
A.B.S.D.A.

PARTENAIRE DE VOTRE PROJET



RBQ: 8180-1458-14

TÉL.: 418-259-7419

BOÎTE VOCALE ET CELL.: 418-234-6381

ANDRÉ BLAIS ET SOLANGE DRAPEAU PROP.

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL • AGRICOLE

SOLANGEDRAPEAU@HOTMAIL.COM



Saviez-vous? Sans électricité,
votre frigo est bon pour seulement 6-8 h?

Générateurs résidentiels tous
genres en stock pour les imprévus.

**GHISLAIN
VÉZINA**

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Industriel - Commercial - Résidentiel

Magasin de matériel électrique

418 234-1360

3, du Bassin Sud, Montmagny • RBQ: 8310-7359-06



Salon Habitat Montmagny,
9-10-11 avril.

Le Carnaval de Saint-François: Au commencement était...

✍ par Léonard Lemieux

Ainsi qu'il avait été annoncé dans le numéro de mars de L'Écho, nous essaierons au cours des prochains mois de ramener à la mémoire collective différentes facettes d'une aventure hivernale qui, sur une période de plus de trente ans, a animé la vie sociale de notre paroisse. Il ne s'agit pas d'une recherche historique, mais d'une perception personnelle d'un ancien d'ici, M. Jacques Chabot qui a vécu de près ces festivités carnavalesques en tant que bénévole. La mémoire collective lui doit d'avoir colligé des textes publicitaires, des articles de journaux avec photos, de la correspondance interne et même des états financiers des événements. À la suite de son décès, l'an dernier, ce dossier particulier a été remis à la Société de Conservation du Patrimoine qui le partage avec vous maintenant.

Le premier Carnaval de St-François remonte à 1954-1955; notons ici que chaque carnaval chevauche deux années, l'organisation prenant forme en automne et les activités venant en janvier suivant. Tiens ! Première surprise: celui de Québec fait son apparition la même année et, j'ose avancer cette hypothèse, pour les mêmes raisons, c'est-à-dire secouer la torpeur hivernale et mettre de la vie dans le quotidien. L'importance de l'affaire retient l'attention des deux auteurs de Chronique de St-François-de-la-Rivière-du-Sud, à la page 370:

«Merveille des merveilles, les jeunes et les moins jeunes organisent un Carnaval à St-François! La première reine du Carnaval sera en 1955, Monique Boulet, fille de Paul-Arthur et de Germaine Bonneau. Elle inaugurerait ainsi une longue liste de duchesses et de reines qui, chaque année, rehausseront de leur charme et de leur vivacité les festivités de la mi-hiver. L'on s'amuse ferme et sainement grâce à tout ce qui est prévu pour le Carnaval; l'hiver en est moins long.»

En cette première année, la colistière de la reine était Doris Lecomte ma dernière institutrice au primaire et la sœur de mon ami Clermont. Par la suite, sauf en deux occasions, les aspirantes au titre se compteront toujours par trois. Mais, me direz-vous, cette manifestation populaire doit certainement ses origines à une forme d'organisation structurée; vous avez raison. À la fin des années '40, point de télévision, point de jeux électroniques, point de X Box ou tout autre truc du genre; la règle d'or s'énonçait autoritairement en ces termes: «Allez jouer dehors». Des skis trop grands pour nous, des patins bourrés de vieux bas pour en diminuer la pointure, des tape-culs artisanaux, c'était là l'arsenal ludique des jeunes que nous étions, et nous étions nombreux.

Au village, selon les dires de Denis Lamonde, fils d'Arthur habitant à proximité, un certain vicaire Nicole aurait lancé en face de l'église l'aménagement d'un «rond» pour le patinage



Crédit photo archive: Monique Boulet-Martineau, première reine du Carnaval d'hiver de Saint-François.

seulement, mais le hockey porté par les rivalités Canadiens-Red Wings réclamait aussi sa part. La patinoire se transporta donc sur un terrain prêté par les Sœurs de la Congrégation, à l'arrière du magasin Lamontagne.

Saint-François avait alors une équipe de hockey qui se mesurait à celles des paroisses voisines. Les plus vieux se souviendront certainement du gardien Antoni Lecompte, de Roger Dallaire emprunté à Saint-Raphaël, de Gonzague April, de mon père Sylvio et de bien d'autres. Pas de chalet bien sûr pour se réchauffer entre les périodes, alors les magasins au cœur du village accueilleraient tout ce beau monde. Je revois encore les boîtes de carton écrasées sur les magnifiques planchers bruns dans la cuisine de M. Jos Paré, marchand général, histoire de les protéger tant bien que mal d'une clientèle impromptue. Il fallait y croire pour accepter pareil dérangement.

C'est à cette époque qu'un groupe de citoyens entreprit de poser les jalons d'un organisme voué aux loisirs. L'histoire locale a retenu leurs noms: le maire Xavier Forgues, M. Athanase Gaulin, Richard Morin, Alphée Blais, Léopold Allaire, Roméo Guimont, Gonzague Lamonde, Sarto Jean, Solfrid Morin, Antonio Lamonde, Léopold Théberge, Irenée Garant et Wilfrid Marceau. Ce dernier, après l'obtention des lettres patentes le 20 octobre 1952, fut élu président de la nouvelle entité: La Corporation de l'O.T.J de St-François. Le train des loisirs était sur les rails, l'ingénieur était aux commandes. Deux ans plus tard, le Carnaval allait en devenir la locomotive et, comme nous le verrons, il y aura quantité de bénévoles pour alimenter la chaudière en charbon.

Appel à tous

Pour la période de 1954 à 1967, les documents de M. Chabot sont muets. Si quelqu'un avait en sa possession des photos ou d'autres formes d'informations pertinentes, je lui serais reconnaissant de m'en faire part à: lemieux.leonard@videotron.ca ☺



SERVICES FINANCIERS FONTAINE PICARD
Cabinet en services financiers

Réal Fontaine, a.v.c., Frédéric Picard:
Conseillers en sécurité financière | Conseillers en assurances et rentes collectives
Représentant d'épargne collective

Mikael Dostle: Conseillers en sécurité financière

Isabelle Morin, Micheline Leblanc: Adjointes administratives

Bertrand Bélanger, représentant autonome:

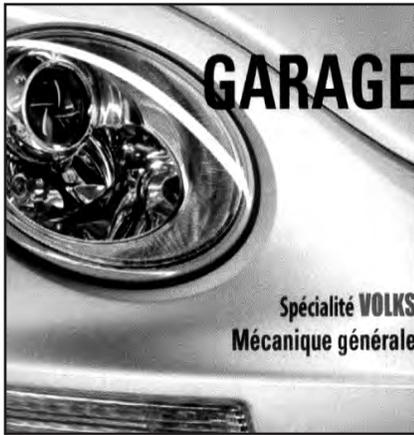
Conseiller en sécurité financière Conseiller en assurances et rentes collectives

234, boulevard Taché Est, Montmagny | 418 248-3358
fontainepicard.ca | fpicard@groupeaafi.com

Placements garantis | Fonds distincts

Assurance vie | Assurance salaire

Assurance maladies graves | Assurances et rentes collectives



GARAGESERVICES

Mario Tech inc

MARIO THÉBERGE
propriétaire

Spécialité **VOLKS**
Mécanique générale

2, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec)
G5V 3A1
418 248-1800



Jean Morin
Dany St-Pierre

- Électronique industrielle et agricole
- Mécanique industrielle et agricole
- Réparation de moteur électrique
- Contrôle et automatisation
- Service de vente au comptoir
- Service d'urgence 24 heures

171, 4^e rue
Montmagny (Québec)
G5V 3L6

Tél.: (418) 248-0444
Fax: (418) 248-0395

ms2controlemont@globetrotter.net

SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7 JOURS



Forage J. & R.
Cloutier inc.

R. B. Q.: 2314-4926-84

- FORAGE DE PUIXS ARTÉSIENS
- HYDRO-FRACTURATION
- VENTE ET INSTALLATION DE POMPES

676, ch. St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0

Tél.: 418 259-7490 • Cell: 418 241-8024 • Fax: 418 259-7673

• E-mail: cloujoc@globetrotter.net



LES FONDATIONS

B.A.F.

9191-4333 Québec Inc.

Bruno Forgues, propriétaire

Tél.: 418-259-2709
Télé.: 418-472-0505
email: lesfondationsbaf@videotron.ca

Entrepreneur Spécialisé • Fondations résidentielles et commerciales

163, chemin St-François Est, St-François de Montmagny, Qc G0R 3A0

Sont retournées vers le Père...

Monsieur Patrice Noël décédé à l'âge de 79 ans et 8 mois le 2 mars 2015 à l'Hôpital de Montmagny. Il était le fils de feu monsieur Albert Noël et de feu madame Berthe Blais. Il demeurait à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Il laisse dans le deuil, ses frères et sœurs: Oscar, feu René (Jacqueline Raby), feu Lévis (Rosanne Martineau), Rachelle (feu Gaétano Spignotti), Monique (feu Pierre Lortie), Odette (feu Éloi Gauvin), Bérangère (Wilfrid Marceau), Pascal (Maureen), Jacques (Louise Laflamme), sa nièce Jocelyne Noël, qui a contribué par sa présence à lui prodiguer de bons soins, et son conjoint Mario Marcoux, et son grand ami Gilles Théberge, ainsi que plusieurs autres neveux et nièces, cousins, cousines et amis(es). Le service religieux a été célébré le samedi 7 mars en l'église de Saint-François. L'inhumation aura lieu ultérieurement au cimetière paroissial. ☉



Monsieur Réal Noël décédé entouré de l'amour de ses siens à l'âge de 80 ans le 5 mars 2015 à l'Hôpital de Montmagny. Il époux de madame Jeannette Campagna. Il demeurait à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Il laisse dans le deuil outre son épouse Jeannette, ses enfants: Réjeanne (Raymond Vézina), Marlène (Michel Aubert), Carole (Gaétan Gagnon), Linda (Marcel Dorval), Serge (Gisèle Boulet), Jocelyn (Josée Normand), ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. Il était le frère de feu Hervé (Yvette Desrosiers), feu Jeanne D'Arc (feu Robert Blais), Irène (feu Gaston Boulet), Jean-Paul, feu Léon (Noëlla Théberge). Il laisse dans le deuil ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Campagna: Lise (Claude Boulet), feu Solange (Émile Gonthier), Serge (Denise Fortin), Micheline (Jacques Aubé), Doris (Michel Létourneau), ainsi que de nombreux neveux et nièces, cousins, cousines et amis(es). Le service religieux a été célébré le samedi 14 mars 2015 en l'église de Saint-François. L'inhumation aura lieu ultérieurement au cimetière paroissial. ☉



Madame Euchariste Morin décédée entourée de ses enfants à l'âge de 93 ans le 9 mars 2015 à l'Hôpital de Montmagny. Elle était l'épouse de feu monsieur Richard Morin. Elle demeurait à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Céline, Norbert (Diane Gendron), Louis (Lorraine Blais), Isabelle (Pierre Boutet), Simon (France St-Hilaire), Bernard (Patricia Leblanc), Daniel, Geneviève (Denis Maheux), Émilie (Maxime Amar), Euchariste (Marie-Noëlle Milan) et Gertrude (François La Roche); son gendre Jean-Guy Périard (feu Marcelle); ses sœurs: Yvonne (feu Rémi Théberge) et Reine-Gabrielle (Gilbert Leblanc); son frère Jean-Albert, ses belles-sœurs: Jeannette Simard (feu Edgar), Monique Ouellet (feu Oscar), Thérèse Tanguay (feu Victor) et Pauline Morin (feu Adrien Théberge), ainsi que 35 petits-enfants, 30 arrière-petits-enfants, de nombreux neveux et nièces, parents et amis (es). Le service religieux a été célébré le lundi 16 mars 2015 en l'église de Saint-François. L'inhumation aura lieu ultérieurement au cimetière paroissial. ☉



Cours de cuisine

De nouveaux apprentis-chefs à la cuisine

par Justine Langlois et Alice Fiset

C'est au tour des élèves de 3^e et 4^e année de cuisiner tous les mercredis. Avant Noël, ce sont les jeunes de 1^{re} et 2^e année qui réalisaient cette activité parascolaire. Les élèves apportent à la maison les plats cuisinés avec la recette. Mesdames Valérie Thibault et Sonia Blais coordonnent ce projet. Les élèves sont séparés en deux groupes de 8 élèves. Pour l'instant, ils ont cuisiné un pouding au chocolat, des muffins aux pommes et à l'érable et de la salsa. ☺

Du mardi 21 avril au mardi 21 mai



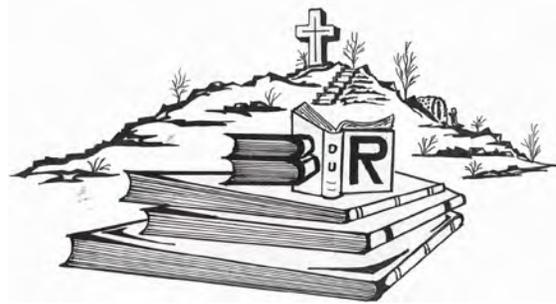
Une session de Zumba step sera offert du 21 avril au 21 mai au Centre des loisirs par Peggie Gendron.

Pré-inscription avant le 4 avril: Fidèles clients 40\$;
Nouveaux clients 48\$.

Inscription régulière à compter du 4 avril: Fidèles clients 48\$; Nouveaux clients 56\$.

Participation à la fois: Fidèles clients 12\$;
Nouveaux clients 15\$.

Pour inscription et information : pgendron@creactif-media.com 418-259-7498 ou 418-802-9832. Horaire complet sur Facebook: Zumba 3G ou sur pgenrno.zumba.com ☺



Les nouveaux arrivages à la bibliothèque

Voici une liste des nouveaux volumes disponibles à la bibliothèque :

Adieu Rive-Sud P.Q. - Les folles nuits de Montréal, tome 2 de Jean-Louis Morgan

Elle & lui de Marc Lévy

Journal d'un disparu de Maxime Landry

Nouveautés dans les romans Jeunesse

La série *La vie compliquée* de Léa Olivier écrit par Catherine Girard-Audet

Le premier tome acheté est une bande dessinée : *Perdue* (le tome 1 version volume est en commande)

Tome 2 : *Rumeurs*

Tome 3 : *Chantage*

Tome 4 : *Angoisses*

Les 3 autres tomes seront achetés par la suite s'il y a une demande.

Vos suggestions sont toujours les bienvenues!

Horaire de la bibliothèque

les lundis de 18h30 à 20h

les mardis de 13h30 à 15h30 ☺

Source: Monique Audet
Bibliothèque du Rocher

**SOYEZ RECONNUS
PAR VOTRE CLIENTÈLE
GRÂCE À UNE IMAGE
CORPORATIVE
RECHERCHÉE**



CREDO
création • impression • affichage
1010, rue Renault, Saint-Jean-Christophe (Québec) G6Z 2Y8

CONCEPTION
WEB
SIGNALÉTIQUE INTÉRIEURE
AFFICHAGE GRAND FORMAT
IMPRESSION OFFSET ET NUMÉRIQUE
KIOSQUE

visitez notre site web
www.impressionscredo.ca
pour en savoir plus sur nos services



La force d'une équipe

Autonomie alimentaire

Des formations gratuites dans Montmagny-L'Islet

C'est à partir d'avril prochain que la population de Montmagny-L'Islet pourra profiter gracieusement de plusieurs formations portant sur l'autonomie alimentaire.

L'Équipe en sécurité alimentaire de la CDC ICI Montmagny-L'Islet a mis en place des formations couvrant autant le sud que le nord des deux MRC. C'est pour permettre une plus grande accessibilité à tous que quatre formations différentes seront offertes sur l'ensemble du territoire, soit dans les municipalités de Saint-Paul-de-Montminy, de Saint-Pamphile, de Montmagny et de Saint-Jean-Port-Joli.

Louise Pelletier Proulx fera profiter les participants de son expertise en matière d'économie et de couponing. Reconnue pour ses connaissances, elle a participé à une émission sur Canal vie.

Côté jardin, c'est avec Émélie Lapierre de la CDC que les intéressés parleront de semis, compagnonnage et plans de jardins. Lors de la deuxième formation jardin, les thèmes seront la fertilisation et la lutte aux ravageurs.

Finalement, afin de parfaire leurs connaissances en nutrition, c'est avec Marie-Ève Morin du CCSML que les participants pourront constater que la saine alimentation à petit prix, c'est possible, agréable et délicieux!

Pour plus d'informations : 418-358-6001. ☎

**Source : Guy Drouin, directeur
CDC Ici Montmagny-L'Islet**

L'ÉQUIPE en Sécurité alimentaire MONTMAGNY-L'ISLET		Cuisine collective Jardin collectif ou COMMUNITARIANES SERVICE CUISINE ALTERNATIF Collecte de déchets		
FORMATION EN AUTONOMIE ALIMENTAIRE				
	Saint-Jean-Port-Joli CDC ICI Montmagny- L'Islet 82 ^e r. rue Giasion	Saint-Pamphile Maison de la Famille de la MRC de L'Islet 21, rue principale	Montmagny Bibliothèque municipale de Montmagny 138, rue Susan-Bopkate Est	Saint-Paul de Montminy Hôtel de Ville de St-Paul-de-Montminy, salle du Conseil 309, 4 ^e Avenue
7 avril - 19h à 21h	Jardinage 1		Couponing	
14 avril - 19h à 21h		Jardinage 1		Couponing
21 avril - 19h à 21h	Couponing		Jardinage 1	
28 avril - 19h à 21h		Couponing		Jardinage 1
5 mai - 19h à 21h	Jardinage 2		Nutrition	
12 mai - 19h à 21h		Jardinage 2		Nutrition
19 mai - 19h à 21h	Nutrition		Jardinage 2	
26 mai - 19h à 21h		Nutrition		Jardinage 2



Maurice Boulet
Massothérapeute

Traitement rapide et efficace

- sciatique
- cervical
- lombaire

26 ans de savoir-faire

308, Principale • Berthier-sur-Mer
259-3030

LA DESTINATION FLEURS & JARDINS

330, boul. Saint-Vallier, Saint-Vallier (Québec) G0R 4J0
T: 418 884-3124 • www.fermehorticolelajoie.com

Lajoie, c'est aussi des Paysagistes
www.lajoiepayagistes.com

Monyvill enr. R.B.Q.: 8343-3219-14

Yvon Montminy, propriétaire

Excavation • Terrassement
Service de Pelle & Multi Terrain
Marteau hydraulique
Installations Septiques
Séchoir à bois • Bois de rénovation
Compost Certifié

Téléphone: 418 259-2635 Cellulaire: 418 241-8488 Fax: 418 259-3035
462, chemin St-François Ouest, St-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0

Service de réparation JP

Jean Proulx

- Location de tracteur
- Réparation et soudure de machinerie agricole
- Unité mobile
- Déneigement

1125, rang Coteau Sud
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 4B0

Tél./Fax.: 418 248-4186
Cell. : 418 291-1159

Le ministre Barette nomme Daniel Paré au poste de président-directeur général

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Gaétan Barrette, annonce la nomination de monsieur Daniel Paré à titre de président-directeur général du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Chaudière-Appalaches, qui sera officiellement institué le 1er avril 2015 en vertu de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales. La nomination du président-directeur général est la première étape de la mise en œuvre du CISSS de Chaudière-Appalaches.

Rappelons que cette nomination a suivi un processus formel et rigoureux de sélection, qui s'est déroulé à la suite d'un appel de candidatures public diffusé dans les journaux et sur le Web. Le comité de sélection était constitué du sous-ministre actuel et d'un ancien sous-ministre de la Santé et des Services sociaux ainsi que de deux sous-ministres adjoints. À titre de président-directeur gé-

néral, monsieur Paré aura pour premier mandat de veiller à l'implantation de corridors de services permettant aux patients de recevoir des soins mieux intégrés entre eux, tout au long de leur parcours dans le réseau.



Monsieur Paré possède une solide expérience en gestion dans le milieu de la santé, d'abord au Nouveau-Brunswick, puis au Québec depuis quelques années. Il a notamment été directeur général du Centre de santé et de services sociaux de Montmagny-L'Islet de 2009 à 2012, et occupe le poste de président-directeur général de l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches depuis presque trois ans.

« Nul doute qu'avec ses compétences remarquables et sa grande expérience en gestion, monsieur Paré saura relever les défis importants auxquels il est appelé à faire face dans ce contexte de changements majeurs au sein du réseau de la santé et des services sociaux. Je suis par ailleurs convaincu qu'il exercera ses responsabilités de haut niveau avec détermination et dans un souci exemplaire de transparence, au bénéfice des gens de la région », a déclaré le ministre Barrette.

Résidence
Au fil du Temps
Pour personnes âgées autonomes ou semi-autonomes

Nombreux services
Séjour longue durée ou convalescence

Diane Cadieux
infirmière-propriétaire

42, boul. Blais Est, Berthier-sur-Mer
418 • 259 • 7282
residenceaufildutemps@videotron.ca

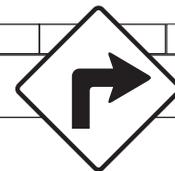
INNOVATOIT
UN TOIT DURABLE • UN SERVICE IMPECCABLE

- ESTIMATION GRATUITE
- 15 ANS D'EXPÉRIENCE
- INSTALLATION DE BARDEAUX D'ASPHALTE ET MEMBRANE ÉLASTOMÈRE

RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

418.554.4352 24/7

WWW.INNOVATOIT.COM



La bouffonnerie

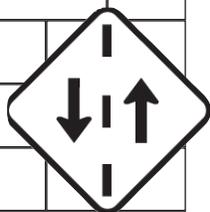
✍ par Jean Dominique Rousseau

Depuis qu'un promoteur, ami des amis, s'était porté acquéreur de l'ancienne gare pour l'astronomique somme de un dollar, une pluie de généreuses subventions déferlait pour que les travaux de rénovation filent bon train à la cafétéria de la gare. Le changement de train de vie de la population active désactiva ce mythique lieu de transition entre le départ et l'arrivée. Une idée nouveau genre en alimentation verra le jour dans le grand hall des pas perdus où plusieurs se sont retrouvés. Un regroupement impressionnant de bouffe et de malbouffe dans un drôle de concept d'halte-bouffe, qui sera connu sous le vocable de la Bouffonnerie. L'ouverture officielle se tiendra à la date prévue, revue et corrigée. La coupe du ruban adhésif où adhèrent fortement le pavoisement et le racolage à des fins partisans se fera avec les beaux ciseaux protocolaires qui serviront ensuite pour le plan d'austérité par les vrais clowns, le maire du coin perdu et le député encore plus perdu.

À la boulangerie artisanale Toast to Toast, le propriétaire, qui est l'ami du chef d'orchestre, avaient beaucoup de pains sur la planche de pin. Les baguettes en l'air, il pose du papier peint aux motifs de baguettes pour lui rendre un hommage. On sait

tous que c'est un homme qui fait face à la musique et dos aux spectateurs. On profitera de ce moment privilégié pour lancer en ville la campagne publicitaire du pain Tagone. On sera inondé de slogans du genre, le pain Tagone pour le guerrier qui sommeille en vous, le pain Tagone le pain tranché pour la guerre des tranchées, le pain Tagone le seul et l'unique qui contient de la poudre de perlimpinpin qui donne l'illusion que les charlatans capitalistes font la guerre pour tuer la misère et que cette panacée est le remède à tous les maux qu'ils puisent dans les régions chaotiques de la conscience. C'est l'argent, le pouvoir et l'ambition qui dominant le monde et éclairent les enfers des forces obscures. Jadis, l'empereur romain Vespasien avait déclaré que l'argent n'avait pas d'odeur car il taxait l'urine qui servait de fixatif dans ce temps-là. De nos jours et toujours dans le même optique, les gouvernances aiment bien ça brasser. C'est peut-être pour cela qu'ils parlent de remplacer les sacs de plastique par des enveloppes brunes.

À la rôtisserie artisanale Toast to Toast, le propriétaire, qui est l'ami de l'orateur qui est venu discourir sur le film voulait s'en aller. Le public présent et le restaurateur lui disaient : Reste orateur! Alors, il prit son sandwich à deux mains et le déposa dans son assiette même s'il ne se sentait pas dedans afin de prendre son courage à deux mains. Il trouvait que les critiques cinématographiques étaient dans les patates en colportant à qui mieux mieux que son nouveau film fût un navet et que les carottes étaient cuites et qu'on lui lancerait des tomates afin qu'il rafle le prix Citron. Après le dernier tournage qui avait pris fin dans le virage en épingle, le plateau tout entier était venu se sustenter, les acteurs avaient pourtant été traités aux petits oignons même si dans la rôtisserie, ils ont dit à la jolie serveuse, qu'ils ont envie d'ailes, de belles cuisses et de généreuses poitrines. Des propos grivois pour voir gris et même noir le propos de la clientèle éméchée par la coiffeuse de la production, qui a fait toute une tête en apprenant son licenciement.

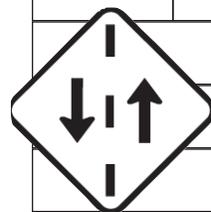


La bouffonnerie

À la brasserie artisanale Toast to Toast, le propriétaire, qui est l'ami d'un joueur de hockey bien connu pour ses passes, propose un menu en trois périodes pour les gérants d'estrades. Le tout commence par l'hymne national de la brasserie, c'est-à-dire le fameux igloo igloo igloo. L'entrée qui est près de la sortie de la cuisine voit arriver une brochette d'évités que sont les arbitre avec comme entrée des œufs à la coque ou à la puck c'est selon l'époque de l'année. Les plus grands fans prendront des rondelles d'oignons avant le légendaire et savoureux rôti de palette. Le filet mignon du gardien de but n'est pas un vilain choix de repêchage pour faire taire les huées, qui raffolent des choux. Dorénavant, il est toujours possible de faire une très bonne transaction pour améliorer son expérience gastronomique en la rendant unique comme une échappée seule en tir de barrage pour électriser la foule, qui refoule ses émotions en évitant les indigestions. Pour dessert, une bonne glace a toujours l'effet bœuf de l'ouest comme l'armoire à glace, qui pour arrondir ses fins de mois se transforme en homme-sandwich pas de croûte pour annoncer le slogan du casse-croûte extérieur. Le roi de la patate a vu sa couronne vacillée en entendant la nouvelle promotion de la terrasse humaine qui est pour la race des sportifs de salon. Pour le boxeur, il y a les côtes levées au beurre noir, l'haltérophile sa soupe aux pois, le gaffeur

ses boulettes, l'écrivain sa soupe à l'alphabet, le policier son chien chaud, le croyant ses oreilles de Christ, le chasseur son poulet, le sans-abri sa viande froide, le fumeur sa viande fumée, le matelot son sous-marin, le chômeur son pouding, le vampire son litre de rouge et le croque-mort sa bière. Pour les hockeyeurs de la ligue de garage ce n'est pas le gros char, on a fait le changement d'huile de la friteuse pour offrir et frire des frites qui s'effritent doucement sous les talons de l'estomac.

À la cafétéria artisanale Toast to Toast, le propriétaire, qui est l'ami du détective qui a déjà réussi à découvrir le coupable du jeu de Clue, se trouve devant une énigme. Dans la nuit avant le jour ou dans la nuit après le jour, selon les traces de pas sur le plancher de bois franc qui ne ment pas, un individu s'est introduit par infraction en une fraction de temps qu'il ne faut pour le dire. On a retrouvé un petit sac ouvert avec des doigts de dame en charpie et la marque et le marc d'un café infusé à la manière d'un astronaute qui s'envoie en l'air comme un vol-au-vent. Les indices laissent croire que le coupable s'est coupé un morceau de gâteau pour se bourrer la fraise afin de ne pas tomber dans les pommes et de rêver aux belles pommettes rouges de la fermière, qui a le beurre, l'argent du beurre et la baratte à beurre. La crème dans tout ça afin de ne pas passer pour une tarte mais surtout dans le beurre, c'est que le fin limier, un buveur de jus de lime, analyse méticuleusement la scène de crime. Son expertise le pousse dans la chambre froide pour vérifier le chauffage. Dans ce vaste garde-manger, l'enquêteur a découvert l'appariteur embarré par mégarde par le garde d'insécurité, un vrai malade qui aime la garde-malade et la marmelade mais qui se retrouve dans l'eau chaude pour stériliser sa maladresse, qui démontre son manque d'adresse à trouver les coordonnées de son avocat qui est meilleur en salade surtout devant un juge végétarien ou en guacamole devant un juge mexicain où il plaidera sa clémence pour l'aria à la cafétéria. ☺



Tous et toutes à Québec le 11 avril pour le climat!

Une coalition pancanadienne formée d'organisations environnementales et syndicales, de mouvements sociaux et étudiants, de groupe de citoyens et de représentants des Premières Nations s'est formée pour organiser, le 11 avril, à Québec, une grande marche pour le climat.



La Marche Action Climat a lieu en prévision, quelques jours plus tard, de la rencontre extraordinaire du Conseil de la Fédération à laquelle assisteront les premiers ministres de provinces et des territoires, invités à Québec par Philippe Couillard, pour discuter des enjeux des changements climatiques.

Ce grand rassemblement citoyen a pour objectif d'envoyer un message clair et fort au premier ministre du Québec et ceux des autres provinces: la population exige des actions concrètes en matière de lutte aux changements climatiques, et cela passe par un refus du projet d'oléoduc Énergie Est et du pétrole issu des sables bitumineux, et demande plutôt de soutenir le développement des énergies renouvelables.

Cette grande marche familiale et animée culminera devant l'Assemblée nationale du Québec où les participants formeront un immense thermomètre humain pour montrer l'urgence d'agir.

«Ça coule par chez nous!»

Joignez-vous à cette marche tout en vous suçant le bec!

Le comité de citoyens STOP oléoduc Montmagny-L'Islet organise un transport par autobus à partir de St-Jean-Port-Joli, L'Islet et Montmagny. Des produits de l'érable seront servis en cours de route. Allons rappeler au gouvernement Couillard que nos érablières et nos terres agricoles sont menacées par l'oléoduc!

Le coût du transport est de \$10 par adulte et \$5 par enfant - pour un maximum de 25 \$ par famille.

Voici le lien pour réserver sa place dans l'autobus sur le site internet de la marche (région Chaudière-Appalaches) <http://www.actionclimat.ca/transport/> (paiement par cartes de crédit).

Les gens peuvent aussi réserver par courriel à stop.oleoduc.ml@gmail.com en laissant leurs coordonnées (nom, nombre de places, no de tél., adresse courriel). ☺

5e salon de la fibromyalgie

L'Association de la fibromyalgie région Chaudière-Appalaches vous convie au 5e salon de la fibromyalgie qui se tiendra le samedi 2 mai 2015 à la salle Raymond Blais de Lévis (6, rue Raymond-Blais de Lévis) sous la présidence d'honneur de M. Serge Côté, conseiller municipal de la Ville de Lévis et président de l'arrondissement de Desjardins.

Invités: M. Stéphane Migneault, psychologue «Améliorer ses habitudes de vie par l'automotivation» et Mme Anne-Marie Pinard, anesthésiologiste au Centre d'expertise et de gestion de la douleur chronique de Québec et professeure adjointe à l'Université Laval «Douleur chronique... les mythes, la réalité et comment s'y adapter?»

Des kiosques seront sur place tout au long de la journée. Le coût pour une conférence est de seulement 15\$ pour la journée entière, incluant buffet froid, le coût est de 30 \$ et les membres bénéficient d'un tarif spécial de 20\$. ☺

**Source: Association de la fibromyalgie
région Chaudière-Appalaches**

CONSTRUIRE
WWW.STFRANCOIS.CA



Toujours là pour vous servir !



Venez rencontrer, M. Serge Allaire,
à la quincaillerie de St-François,
au 34, Chemin St-François Ouest.

Il saura vous conseiller, sur tous vos projets.
Il vous attend !

Toute l'équipe de la Coop Rivière-du-Sud

La robotique se poursuit cette année

✍ par Lydia Laliberté et Malick Guimont-Boulet

Encore cette année, les élèves de la classe de 4^e et 5^e année (photo) de madame Valérie Savoie font de la robotique. Ils sont maintenant prêts pour leur première mission avec un plan bien précis. Pour la réaliser, le robot devra utiliser ses capteurs de lumière et de proximité. Il devra partir d'un point de départ, le garage, pour se rendre au site 1 en contournant des obstacles afin de déplacer un canon à neige, construit en Lego, pour l'amener au site 2. Les élèves sont placés en équipe de deux ou de trois. Ils doivent programmer le robot à l'ordinateur. Ils doivent mesurer des distances et mesurer des virages selon des angles précis, puis calculer le nombre de rotations des roues nécessaire pour franchir le trajet demandé. Les mathématiques sont à l'honneur et le travail d'équipe est indispensable.

Les élèves de la maternelle et ceux de 1^{re} année en font aussi et ils sont aidés de jeunes qui ont fait de la ro-



botique l'an passé, ils doivent construire leur robot avec un plan déterminé et le programmer pour le faire réaliser de petits défis. Ceci les aide à lire des plans, à faire le choix des bonnes pièces et bien programmer le tout à l'ordinateur. C'est une activité qui motive les élèves à persévérer et à se mettre en mode solution lorsqu'ils rencontrent un problème. 🤖

Théâtre des lecteurs: Un projet pour améliorer la lecture

✍ par Justine Langlois et Alice Fiset

Les élèves de 3^e et 4^e année de madame Sonia Blais font un petit projet de lecture pour améliorer leur fluidité. C'est pour qu'ils apprennent à lire en faisant les pauses nécessaires et en utilisant l'intonation appropriée. Ils sont placés en équipe de cinq élèves. Ils apprennent la pièce de théâtre de Blanche Neige. Comme personnages, il y a un narrateur, Blanche-neige, un nain, un chasseur, un miroir et une reine. Les élèves utiliseront quelques accessoires afin de rendre cette présentation amusante. Ils iront présenter cette pièce dans la classe de maternelle. Ils sont bien motivés et ils prennent leur rôle avec sérieux. 🎭



Mentions d'excellence

✍ par Lydia Laliberté et Malick Guimont-Boulet

Le 10 mars dernier, nous nous sommes tous réunis dans le gymnase pour remettre des mentions aux élèves s'étant le plus démarqués à l'étape 2 de notre année scolaire. Il y a sept catégories. Des élèves peuvent en recevoir pour leur performance académique, leur comportement

exemplaire, leur persévérance scolaire et leur amélioration dans certaines matières. Ils peuvent recevoir aussi une mention pour leur participation et leur rendement en éducation physique, en anglais et en musique. C'est avec fierté qu'ils viennent recevoir celle-ci devant tous les élèves et le personnel de l'école où ils sont applaudis chaleureusement. Nous encourageons les élèves à continuer leur merveilleux travail pour la suite de l'année! 🎉

Mentions comportement



Mentions performance



Mentions persévérance





Les activités sportives battent leur plein en ce printemps

✍ par Frédérique Simard et Jérôme Boulet

Actuellement, en éducation physique, nous faisons de la gymnastique, mais dans quelques semaines nous allons remplacer ce sport par le badminton. Il y aura une compétition vers la fin avril avec plusieurs écoles de notre commission scolaire. Nous serons fiers de porter nos chandails du Noir et Or pour affronter les autres élèves.

Les entraînements de football vont bientôt recommencer



afin que le Noir et Or soit fin prêt pour la saison printemps 2015. Nous allons vous informer de toutes les dates des parties à venir. L'équipe de cheerleading dirigée par madame Karina continue son travail afin de pouvoir encourager les joueurs du Noir et Or.

Les élèves de 1^{re} et 2^e année ont maintenant la possibilité de faire des midis sportifs avec monsieur Patrice pour apprendre à mieux travailler en équipe et améliorer leur forme physique. 🌀



Les élèves de La Francolière porteront fièrement les couleurs du Noir et Or lors de compétitions avec d'autres écoles du territoire de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud.

Cueillette de bouteilles à ne pas oublier

La dernière cueillette de bouteilles de cette année aura lieu le **samedi 11 avril** à l'école La Francolière. Nous vous encourageons donc à préparer vos bouteilles vides pour cette date.

Le soir du 10 avril ou le matin du 11, nous vous demandons de mettre vos bouteilles sur votre galerie, nous passerons les ramasser. Merci de votre précieuse collaboration! 🌀



Je garde espoir

Aujourd'hui, plusieurs personnes célèbrent Pâques.

Cette fête est symbole de vie, de renouveau; elle constitue un délicieux parallèle avec ce printemps qui s'annonce fièrement, chargé d'espoir et de promesses. Tout est appelé à renaître. Comme nous, d'ailleurs, qui avons tous un potentiel créateur qui nous amène à nous libérer de ce qui nous tient prisonniers. Il faut faire confiance à l'énergie cosmique qui nous pousse à aller plus loin et qui nous conditionne à appliquer les lois universelles de l'amour et de la paix. Celles-ci purifient nos âmes et nos esprits. Nous sommes ainsi poussés à devenir des personnes ouvertes à l'amour des autres, pleines de bonté et de générosité. Chacun est l'artisan du bonheur universel. ☺

Jean Gendron

Thème : Le sirop d'érable

9 lettres cachées

R	E	P	N	O	I	T	A	R	O	P	A	V	E	C
U	E	B	U	L	L	I	T	I	O	N	B	N	O	C
P	L	T	A	R	T	I	N	A	D	E	O	N	C	O
X	U	A	T	S	I	R	C	R	U	B	C	O	S	N
I	O	R	U	E	V	A	S	R	M	E	L	N	O	S
N	C	I	N	R	C	S	R	A	N	L	O	R	T	E
O	E	L	O	A	E	E	J	T	A	B	D	N	T	R
I	U	L	I	B	C	P	R	N	N	U	O	I	N	V
T	Q	I	T	L	O	E	T	O	A	M	S	E	T	E
C	I	U	U	I	R	R	B	H	R	N	C	M	E	S
U	N	O	L	E	C	C	C	E	E	T	A	O	R	O
D	H	B	O	R	E	E	V	D	U	E	B	R	O	C
O	C	M	S	E	E	R	C	U	S	Q	A	A	F	U
R	E	T	U	O	G	S	E	V	E	P	N	U	S	L
P	T	R	U	E	T	L	U	C	I	R	E	C	A	G

SOLUTION FÉVRIER

Coeur

- | | | | |
|--|---|---|------------------------------------|
| A
Acériculteur
Arôme | D
Densité | P
Production
Pur | V
Vermont |
| B
Beurre
Bonbons
Bouillir | E
Eau
Ébullition
Écorce
Érablière
Évaporation | Q
Québec | R
Recette |
| C
Cabane
Chaudron
Collant
Concentré
Conserve
Coulée
Crêpes
Cristaux | F
Forêt | S
Saveur
Sève
Solution
Sucre | T
Tartinade
Technique |

Sudoku

5	6						3	
7				1	5	9	2	
1			7		8			4
			8	2		7	1	
		4	3		7	8		
	7	6		5	9			
4			9		6			3
	8	9	2	4				1
	2						6	9

Facile

Sudoku

8	5	1	6	3	2	7	4	9
6	4	3	1	9	7	2	5	8
9	7	2	8	5	4	1	6	3
1	8	5	3	7	9	4	2	6
3	9	4	2	6	5	8	7	1
2	6	7	4	8	1	3	9	5
5	3	6	7	2	8	9	1	4
7	1	9	5	4	3	6	8	2
4	2	8	9	1	6	5	3	7

Solution_Mars 215

2015 *avril*

Au fil des jours

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
			1	2	3 Prières à la Chapelle des Prairies 19h Bac bleu 	4
5	6 Réunion du conseil	7	8	9 Journée à la cabane du Club FADOQ 11 heures	10 	11
12	13	14 Réunion des Fermières 13h30	15  Réunion du Comité d'embellissement 19h	16 Tombée du journal 	17  Bac bleu	18 Exposition des Fermières 9h à 16h Centre des loisirs
19	20	21	22	23	24 Collecte des monstres 	25
26	27	28	29	30		
		 Sécurité routière		Soyez prudents!		

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 2 mars 2015, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Rénaud Roy, Maire, madame Huguette Blais, messieurs Richard Fiset, Marcel Bonneau, Fabien Gagnon, Rémi Montminy et Patrick Laliberté, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Rénaud Roy, Maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fabien Gagnon
 APPUYÉ par monsieur Marcel Bonneau
 ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 2 FÉVRIER 2015

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 2 février 2015 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais
 APPUYÉ par monsieur Richard Fiset
 ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 2 février 2015 soit accepté tel que déposé.

LISTE DES REVENUS – FÉVRIER 2015

Bacs à déchets et à récupération	190,00
Bar (tournoi de hockey)	753,29
Frais Service incendie	250,00
Location de salle	58,47
Loyer	1 470,00
Permis	250,00
Permis itinérant	5,00
Redevances carrière	9 871,15
Surplus caisse (Loisirs)	42,30
Tournoi de hockey	469,64
TOTAL:.....	13 359,85

PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DE MARS 2015

IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Laliberté
 APPUYÉ par monsieur Rémi Montminy
 ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

Hydro-Québec, électricité:	
Usine d'eau potable	7 058,98
Garage	899,58
Caserne incendie	629,84
Parc Olivier-Tremblay	69,95
Enseigne 4-chemins	32,27
Compteur d'eau St-Pierre	31,99
Pavillon Bédard	124,19
2, 5 ^e Rue Est	101,18
Poste surpresseur St-Pierre	374,68
Maison de la Paroisse	1 678,55
Climatisation Loisirs	580,08
Centre des Loisirs	1 594,91

M
U
N
I
C
I
P
A
L
I
T
É
D
E
S
A
I
N
T
•
F
R
A
N
Ç
O
I
S

Poste ass. village.....	2 494,82	
Poste ass. Morigeau.....	250,66	
Éclairage public.....	785,47	16 707,15
Bell Mobilité, Iphone Loisirs et Garage + cellulaires.....		237,46
Bossé & Frères inc., location tracteur + pièces.....		23 273,43
Jacques Blais, remb. vidanges 1 bac vert 2015 et 2014 (maison à logements).....		206,39
Mathieu Paré, remb. factures + frais déplacement 97 km (Loisirs).....		120,60
Ministre des Finances, permis de réunion.....		84,00
Naomie Lebel, services rendus (tournoi hockey).....		100,00
Patrick Laliberté, remb. facture pour 5 supports pour apprenti patineur.....		137,97
Postes Canada:		
Achat 1 000 timbres.....	977,30	
Envoi journal l'Écho.....	257,84	
Envoi journal l'écho (extérieur).....	65,50	
Frais de poste supplémentaires (envoi comptes de taxes).....	22,90	1 323,54
Signalisation Lévis inc., panneaux de signalisation.....		674,90
Vidéotron:		
Bureau municipal.....	250,13	
Garage.....	101,11	
Surpresseur St-Pierre.....	33,75	
Loisirs.....	133,67	518,66
Visa:		
Filet (hockey).....	80,46	
Tournoi de hockey.....	422,16	
Bar.....	4,00	
Maison des Jeunes.....	101,38	
SAQ.....	217,26	825,26
Yves Laflamme, remb. facture Loisirs et frais déplacement 40 km.....		113,32
Ministre Revenu Québec, remise de février 2015.....		7 639,88
Revenu Canada, remise de février 2015.....		3 196,95
CARRA, remise de février 2015.....		614,33
La Fabrique, loyer bibliothèque mars 2015.....		350,00
Abrasifs JMB inc., fil solide d'acier.....		72,55
Acier Picard, fer pour équipements.....		404,20
AGAT Laboratoires, analyses eau potable et usée.....		512,79
APOM, cotisation annuelle 2015.....		105,00
Aquatech, service prof. Opération eau potable et usée – février 2015.....		10 926,07
Arrêt Stop, essence (voirie et service incendie).....		300,28
Atlantis Pompe Ste-Foy, matériel usine d'eau potable.....		234,58
Bossé & Frère inc., «seal kit», «clevis», «wiper motor» (tracteur).....		447,71
Boulons et Écrous A.M., boulons et écrous.....		409,28
Bureautique Côte Sud:		
Contrat service photocopieur.....	250,23	
Papeterie.....	188,17	438,40
Commission scolaire de la Côte-du-Sud, transport en zone à risque.....		281,69
Corporation touristique Berthier-sur-Mer, contribution.....		50,00
Distribution Steeve Blais, transport colis (Hewitt).....		162,80
Équipements Sigma, pièces niveleuse.....		418,18
Ferme Magi 2000 inc., déneigement 1er versement Site inst. et Loisirs.....		2 435,17
Ferme Rosmar enr., urée pour Freightliner.....		120,72
Fortin Sécurité Médic, gants (garage).....		111,80
Gala Reconnaissance du monde agricole, 2 cartes.....		140,00
Hetek Solutions inc., vérification détecteur de gaz (Usine d'eau potable).....		436,91
Hewitt, pièces pelle rétrocaveuse.....		102,59
Huot, matériel aqueduc.....		1 032,08
Jacques & Raynald Morin, réparation bris aqueduc (2,75 hres à 80\$: camion 10 roues; 4,25 hres à 170\$: pelle; 2 heures à 230\$: pelle avec marteau; 1 transport 125\$; 105 t.m. sable à 12,50\$).....		3 265,29
Jocelyne Noël, entretien bureau février 2015.....		90,00
Journal l'Oie Blanche:		
Avis – terrains à vendre.....	24,50	
Publicité (consultation citoyenne).....	189,71	
Avis public + offre d'emploi.....	222,95	437,16
La Coop. Rivière-du-Sud, matériel divers		
Assainissement des eaux.....	92,74	
Égout.....	152,43	

●	Service incendie.....	7,16	
●	Garage.....	50,58	
●	Loisirs.....	36,81	
●	Boîte aux lettres.....	103,46	
●	Usine d'eau potable.....	275,60	718,78
●	Laboratoire Canalisations souterraines (LCS):		
●	Recherche fuite sur réseau.....	336,30	
●	Dégeler entrée de service.....	431,16	767,46
●	L'Écho St-François, publicité février.....		739,00
●	Les Concassés du Cap, collecte mars 2015.....		4 430,53
●	Les Équipements Pierre-Paul Beaulieu inc., 6 sabots souffleur à neige.....		551,89
●	Macpek:		
●	Pièces camion Ford.....	422,91	
●	Pièces équipements.....	872,65	1 295,56
●	Monyvill enr., 17 hres à 79\$/heure - déneigement des trottoirs.....		1 544,11
●	MRC de Montmagny:		
●	Collecte sélective tonnage décembre 2014.....	409,32	
●	Collecte sélective tonnage janvier 2015.....	702,83	
●	Entente inspecteur inter (nov.-déc. 2014).....	786,60	
●	Collecte produits dangereux.....	197,13	
●	Mutations 2014.....	168,00	2 263,88
●	Novicom 2000, mobile + câble + antenne.....		812,64
●	Orizon Mobile, batterie Motorola.....		645,70
●	Pagenet, téléavertisseurs Service incendie.....		481,83
●	Pages jaunes, publicité.....		77,90
●	Philiat Blais & Fils, 900 m3 à 1\$/m3 transport de neige.....		1 034,78
●	Philippe Gosselin & Ass.:		
●	2081,3 litres à .6629 Huile à chauffage M. Paroisse.....	1 586,29	
●	2714,2 litres à .6629 Huile à chauffage Loisirs.....	2 143,01	
●	1445,7 litres à .6629 Huile à chauffage Garage.....	1 120,55	
●	2233 litres à .9809 Diesel.....	2 458,03	
●	1845,3 litres à .7239 huile à chauffage M. Paroisse.....	1 535,85	
●	1066,7 litres à .7239 huile à chauffage Loisirs.....	887,81	
●	581 litres à .7239 huile à chauffage Garage.....	483,57	
●	1093,8 litres à .9949 Diesel.....	1 251,18	
●	2461,6 litres à 1.0449 Diesel.....	2 957,31	
●	1135,6 litres à .7739 huile à chauffage Loisirs.....	1 010,44	15 434,04
●	Pièces d'Autos Carquest, pièces équipements.....		521,97
●	Pièces d'Autos GGM, pièces équipements.....		281,85
●	Praxair, 2378 m³ à .3050 Oxygène + location réservoir (Usine eau potable).....		1 250,47
●	Promutuel Assurance Bellechasse Lévis,		
●	réclamation dommage à un véhicule avec le tracteur.....		887,73
●	Propane GRG, 942,7 litres à 0,409 Propane (caserne incendie).....		477,20
●	Réal Huot inc., pièces aqueduc.....		430,63
●	Receveur général du Canada, renouvellement autorisation de radiocommunication		
●	680\$ (Service incendie), 393\$ (Garage).....		1 073,00
●	Régie de gestion de la Mauricie, enfouissement janvier 2015.....		7 216,73
●	Roche Ltée Groupe-conseil, hon. prof. estimation nettoyage bassin eau potable		
●	+ 25% hon. prof. Mise à jour plan d'intervention.....		4 167,85
●	Service d'Équipements GD, pièces Freightliner.....		216,45
●	Service de réparation JP enr., 1 contrôle hydraulique camion Ford.....		1 230,83
●	Signalisation Lévis:		
●	Panneaux.....	900,14	
●	Flèche halogène.....	845,07	1 745,21
●	St-François Pharma inc.:		
●	Saturomètre Paramédic (premiers répondants).....	249,68	
●	Eau déminéralisée (Usine d'eau potable).....	15,96	265,64
●	Sylvain Lemieux, remb. cellulaire février 2015.....		25,00
●	TACA, participation sommet régional PDBR.....		20,00
●	Transport Adapté Vieux-Quai, transport adapté janvier 2015.....		203,71
●	Transport Guy Hamel, lames au carburant, ensemble complet double 12' réversible.....		6 772,61
●	Unibéton, 79,14 tm sable et sel à 21.95/tm.....		1 997,27
●	Ville de Montmagny, frais pinces désincarcération.....		122,88
●	Würth:		

Manutention pièces.....	22,92	
Pièces équipements.....	364,39	387,31
Yvon Montminy, remb. frais déplacement 207 km – formation sur la gestion des risques incendie.....		82,80
TOTAL :		139 234,33

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

CORPORATION TOURISTIQUE DE BERTHIER-SUR-MER

La Corporation touristique de Berthier-sur-Mer organise depuis plusieurs années des événements tels que la Fête nationale, la Fête des Arts et Traditions et des activités au parc fluvial. Pour offrir une telle programmation, la Corporation doit compter sur la participation de partenaires financiers.

Le montant que la Corporation souhaiterait obtenir de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est de l'ordre de 100\$ ou selon notre convenance.

À titre informatif, la Municipalité a accordé une somme de 50\$ à la Corporation en 2014.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Fiset

APPUYÉ par monsieur Fabien Gagnon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide d'accorder un montant de cinquante dollars (50\$) à la Corporation touristique de Berthier-sur-Mer.

RÈGLEMENT N° 243-2015

À la séance régulière du lundi 2 février 2015, il a été présenté un avis de motion à l'effet qu'un règlement portant sur le prélèvement des eaux de catégorie 3 et l'aménagement des systèmes de géothermie sous juridiction municipale serait adopté à une prochaine séance. Hors, nous voici rendu à cette étape.

RÈGLEMENT N° 243-2015

Portant sur le prélèvement des eaux de catégorie 3 et l'aménagement des systèmes de géothermie sous juridiction municipale

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est régie par les dispositions du Code municipal du Québec;

CONSIDÉRANT QU' en vertu de l'article 105 de la *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* (Q-2, r. 35.2), le Conseil croit bon adopter un règlement municipal encadrant la demande de permis (pour les installations de prélèvement des eaux et les aménagements de systèmes de géothermie) permettant l'application des dispositions des chapitres III et IV, ainsi que des articles 78 et 79 du Q-2, r. 35.2;

CONSIDÉRANT QU' un avis de présentation du présent Règlement a été préalablement donné, soit à la séance de ce conseil tenue le deuxième jour du mois de février 2015 ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Fiset

APPUYÉ par monsieur Rémi Montminy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QU'il est en conséquence ordonné et statué par règlement de ce Conseil portant le numéro 243-2015 et ce Conseil ordonne et statue comme suit:

CHAPITRE 1

DISPOSITIONS DÉCLARATOIRES ET INTERPRÉTATIVES

1. Titre du règlement

Le présent règlement s'intitule **RÈGLEMENT NUMÉRO 243-2015 PORTANT SUR LE PRÉLÈVEMENT DES EAUX DE CATÉGORIE 3 ET L'AMÉNAGEMENT DES SYSTÈMES DE GÉOTHERMIE SOUS JURIDICTION MUNICIPALE**

2. But du règlement

Le règlement s'applique à l'ensemble du territoire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

3. Objet du règlement

En vertu du présent règlement, la municipalité délivre, «à partir du 2 mars 2015» (ou «dès l'entrée en

vigueur du présent règlement» si l'entrée en vigueur du règlement survient après le 2 mars), des permis de prélèvement des eaux de catégorie 3 et des permis pour l'aménagement d'un système de géothermie, le tout, en application du règlement provincial intitulé : *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* (ci-après appelé le «*Règlement Q-2, r. 35.2*»).

4. Validité

Le Conseil adopte le présent règlement dans son ensemble et également chapitre par chapitre, section par section, article par article, paragraphe par paragraphe, alinéa par alinéa, sous-paragraphe par sous-paragraphe et sous-alinéa par sous-alinéa. Si un chapitre, une section, un article, un paragraphe, un alinéa, un sous-paragraphe ou un sous-alinéa du présent règlement était déclaré nul par une instance habilitée, l'ensemble des dispositions non affectées par cette déclaration de nullité conservent leur plein effet et continuent à s'appliquer.

5. Principe d'interprétation

Le présent règlement tire son fondement des principes énoncés au *Règlement Q-2, r. 35.2*. En conséquence, le texte de ce règlement municipal doit être interprété à la lumière de ce règlement provincial.

6. Terminologie

Pour l'interprétation du présent règlement, à moins que le contexte n'indique un sens différent, tout mot ou expression a le sens qui lui est attribué à l'article 2 du *Règlement Q-2, r. 35.2*. Si un mot ou une expression n'y est pas spécifiquement défini, il s'entend dans son sens commun défini au dictionnaire.

Nonobstant l'alinéa précédent, on entend par prélèvement des eaux de catégorie 3 tous prélèvements d'eau effectué pour desservir :

- A) le système indépendant d'un système d'aqueduc alimentant exclusivement un ou des établissements utilisés à des fins de transformation alimentaire;
- B) le système indépendant d'un système d'aqueduc alimentant exclusivement une ou des entreprises, un ou des établissements touristiques ou un ou des établissements touristiques saisonniers au sens du *Règlement sur la qualité de l'eau potable*;
- C) tout autre système alimentant 20 personnes et moins.

CHAPITRE 2

TRAITEMENT D'UNE DEMANDE DE PERMIS

7. Obligation

La délivrance d'un permis municipal pour un prélèvement d'eaux de catégorie 3 ou l'aménagement d'un système de géothermie est assujettie aux articles 11 à 30, ainsi que les articles 2, 78 et 79 du *Règlement Q-2, r. 35.2*.

8. Application

Le présent règlement s'applique à l'aménagement d'une installation de prélèvement d'eau de catégorie 3 comprenant son implantation, sa modification substantielle ou son remplacement. Une modification substantielle vise notamment l'approfondissement d'un puits, sa fracturation ou son scellement.

Le présent règlement s'applique aussi aux aménagements de systèmes de géothermie et comprend également son implantation, sa modification substantielle ou son remplacement.

9. Transmission d'une demande

La demande de permis doit être transmise par le requérant ou son mandataire autorisé à l'officier municipal. Elle doit être signée par le requérant ou son mandataire autorisé et être accompagnée des renseignements et documents exigés dans le présent règlement.

10. Documents et renseignements exigés pour une demande d'installation de prélèvement des eaux de catégorie 3 ou d'aménagement d'un système de géothermie

Toute demande visant une installation de prélèvement d'eau ou l'aménagement d'un système de géothermie visé par le présent règlement doit comprendre les renseignements et documents suivants :

A) Plan

Un plan d'implantation rédigé par un professionnel (*technologue, ingénieur, hydrogéologue*) montrant l'ensemble des contraintes environnementales et leurs distances séparatrices minimales applicables au projet et en respect du *Règlement Q-2, r.35.2*. Les contraintes nécessitant une autorisation du ministère doivent aussi paraître sur le plan.

- Démontrez l'accessibilité en tout temps de l'installation de prélèvement d'eau ou du système de géothermie tel qu'exigé à l'article 14 du *Règlement Q-2, r.35.2*.
- Les cotes de niveau avant et après projet seront aussi obligatoires sur le document pour valider l'alinéa 4 du premier paragraphe de l'article 17 du *Règlement Q-2, r.35.2*.
- Pour les travaux relatifs à la rive et au littoral, le plan devra démontrer un aménagement correspondant aux normes de l'alinéa 2 du premier paragraphe de l'article 13 du *Règlement Q-2, r.35.2* et fournir une photographie du site avant travaux.

B) Rapport

- **Dans le cadre d'un projet d'installation de prélèvement des eaux**, un rapport rédigé par un professionnel attestant à l'officier municipal, article par article, la conformité du chapitre III du *Règlement Q-2, r.35.2* qui sont applicables à la nature du projet.
- **Dans le cadre de l'aménagement d'un système de géothermie**, un **rapport** rédigé par un professionnel attestant à l'officier municipal, article par article, la conformité du chapitre IV du *Règlement Q-2, r.35.2* qui sont applicables à la nature du projet.
- **Dans le cadre d'une modification substantielle** d'une installation de prélèvement des eaux ou de l'aménagement d'un système de géothermie existant, un rapport rédigé par un professionnel attestant à l'officier municipal, article par article, la conformité au quatrième paragraphe du premier alinéa de l'article 18 ainsi qu'aux articles 19 et 20 du *Règlement Q-2, r.35.2* qui sont applicables à la nature du projet.

11. Frais exigibles

Le requérant doit accompagner sa demande du paiement des frais d'étude dont le montant est de vingt-cinq dollars (25,00\$). Cette somme n'est pas remboursable.

12. Délivrance du permis ou certificat

Lorsque l'officier municipal constate que la demande est dûment complétée et accompagnée de tous les documents requis, il délivre le permis si le projet est conforme au présent règlement et au *Règlement Q-2, r.35.2*.

CHAPITRE 3

DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES

13. Prohibition

Nul ne peut contrevenir ni permettre que l'on contrevienne au présent règlement.

14. Infraction

Quiconque contrevient ou permet que l'on contrevienne à ce règlement commet une infraction et est passible des amendes prévues au *Règlement Q-2, r.35.2*.

15. Sanctions et recours

En outre, la municipalité peut se prévaloir des sanctions et recours prévus au chapitre VIII du *Règlement Q-2, r.35.2* comprenant les sections I (articles 81 à 87) et II (articles 88 à 94) intitulées respectivement «Sanctions administratives pécuniaires» et «sanctions pénales».

16. Entrée en vigueur

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL / REDDITION DE COMPTES 2014

Pour une sixième année consécutive, le ministère des Transports du Québec annonce l'obligation de produire une déclaration de reddition de comptes en lien avec le Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

La déclaration devra être complétée au plus tard le 30 juin 2015 pour la période prenant fin le 31 décembre 2014. Elle devra comprendre:

- La résolution municipale attestant que les compensations distribuées pour l'entretien courant et préventif des routes locales ont été utilisées conformément aux objectifs du programme.
- L'annexe A décrivant la nature des interventions réalisées sur les routes admissibles et les coûts associés.
- L'annexe B attestant l'usage des compensations reçues. Celle-ci doit être complétée par un vérificateur externe.

Tout d’abord, débutons avec la résolution municipale:

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 78 831\$ pour l’entretien du réseau routier local pour l’année civile 2014;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l’entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments de ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l’annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU’un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition de comptes l’annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Fiset

APPUYÉ par monsieur Fabien Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud informe le ministère des Transports de l’utilisation des compensations visant l’entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d’aide à l’entretien du réseau routier local.

Maintenant, il faut mandater le vérificateur externe:

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec maintient l’obligation de produire une déclaration de reddition de comptes en lien avec le Programme d’aide à l’entretien du réseau routier local;

CONSIDÉRANT QUE cette reddition de comptes doit être faite par un vérificateur externe mandaté;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Montminy

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud mandate la firme Lemieux, Nolet, comptables professionnels agréés, pour compléter l’annexe B ou un rapport spécial de vérification conforme au libellé recommandé dans les chapitres 5805 et 5815 de la partie II du manuel de l’Institut canadien des comptables agréés;

QUE monsieur le Maire et le directeur général soient autorisés à signer tous les documents reliés à ce dossier.

REFINANCEMENT D’UN MONTANT DE 138 300\$ RELATIF À UN EMPRUNT ÉCHÉANT LE 6 JUILLET 2015 (À TITRE INFORMATIF)

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud va devoir refinancer un règlement d’emprunt qui vient à échéance le 6 juillet 2015.

Ce refinancement concerne l’assainissement des eaux usées. Originellement, le montant de l’emprunt s’élevait à 395 225\$ sur une période de 20 ans. Il avait débuté en l’an 2000.

La Municipalité, selon les règles du MAMOT, est tenue de refinancer ses emprunts à tous les cinq (5) ans.

Donc, pour cet emprunt, ce sera le dernier refinancement (2015 à 2020). Le montant à refinancer est de 138 300\$. Le directeur rappelle que la part de la Municipalité est de 15% tandis que le Gouvernement assume 85% de l’emprunt.

Le MAMOT va arrêter une date. Après quoi, les institutions financières pourront soumissionner. Le taux le plus bas sera communiqué à la Municipalité. Celle-ci devra l’entériner en adoptant quelques résolutions.

À titre informatif, pour la tranche de 2010 à 2015, le taux de l’emprunt était de 3,84%.

POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE 2 (MISE À JOUR)

Le chargé de la politique familiale est monsieur Daniel Samson de la MRC de Montmagny. Ce dernier a transmis à la Municipalité un plan de travail accompagné d’un échéancier pour chacune des étapes à réaliser.

Le directeur remet aux élus une copie de ce plan de travail.

POSTE VACANT AUX LOISIRS

Monsieur Mathieu Paré occupait le poste de coordonnateur en Loisirs en remplacement de madame Valérie Leblanc qui est en congé de maternité. Ce dernier a quitté pour retourner aux études. C’est un choix personnel.

Son départ a eu lieu le 23 janvier 2015. Depuis, le poste est libre et c’est le personnel en place au bureau qui

assure la relève.

Qu'est-ce que le Conseil entend décider pour la suite des choses?

Depuis la rédaction de ce texte, il y a eu du bouche à oreille qui s'est fait.

Il y a une candidate qui a montré de l'intérêt pour occuper le poste de responsable des Loisirs. Elle a été rencontrée et une description des tâches lui a été soumise afin qu'il n'y ait pas d'imbroglio. Elle l'a acceptée. Donc, il faut officialiser l'engagement par voie de résolution.

CONSIDÉRANT QUE le poste de responsable des Loisirs est libre depuis le 23 janvier 2015;

CONSIDÉRANT QUE le recrutement d'un candidat ou d'une candidate à ce temps-ci de l'année n'est pas évident surtout pour un remplacement de congé de maternité;

CONSIDÉRANT QUE le bouche à oreille a fait en sorte de nous mettre en contact avec une Sud-française qui a été interviewée;

CONSIDÉRANT QUE son curriculum vitae montrait de l'expérience dans l'organisation d'événements;

CONSIDÉRANT QU'une description de tâches lui a été présentée et qu'elle l'a acceptée;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Laliberté

APPUYÉ par monsieur Marcel Bonneau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide d'engager madame Véronique Noël en tant que responsable des Loisirs;

QUE l'engagement soit effectif dès maintenant;

QUE le directeur général prépare un contrat en bonne et due forme;

QUE monsieur le Maire et le directeur général soient autorisés à signer ledit contrat.

ÉVOLUTION DU PLAN D'INTERVENTION

Les Municipalités qui ont réalisé leurs travaux prioritaires dans le cadre du programme de la taxe d'accise sur l'essence 2007-2014 sont tenues de produire d'ici le 31 décembre 2015 un nouveau plan d'intervention pour avoir droit aux revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence pour les 10 prochaines années (2014-2024).

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a été en soumission sur invitation auprès de quatre firmes d'ingénieurs le 27 octobre 2014.

Finalement, c'est la firme «Roche Itée Groupe-Conseil» qui a été retenue pour la mise à jour du plan d'intervention pour un montant de 14 371,88\$ taxes incluses.

Le directeur rappelle que le plan d'intervention servira à déterminer l'ordre de priorité des travaux à faire qui sont:

1. installation, mise aux normes et mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux;
2. études qui visent à améliorer la connaissance des infrastructures municipales;
3. renouvellement des conduites d'eau potable et d'égouts;
4. voirie locale ainsi que la construction ou la rénovation des bâtiments municipaux.

La firme Roche va demander des prix pour une inspection télévisée des conduites de l'égout pluvial et de l'égout sanitaire. La longueur à inspecter est d'environ 6 344 mètres linéaires. Lorsque les prix seront connus, la Municipalité devra retenir la soumission la plus basse conforme et l'entériner par voie de résolution.

DÉMARCHE À FAIRE POUR LE NETTOYAGE DU RÉSERVOIR AU BARRAGE

La Municipalité a mandaté la firme « Roche Groupe Conseil » pour lui faire connaître toutes les démarches à réaliser avant d'en arriver à extirper les sédiments qui se sont accumulés dans le réservoir depuis 1991.

Il a été demandé aussi à la firme d'estimer le coût associé aux différentes étapes.

Le directeur a reçu l'analyse faite par la firme et la transmet aux élus afin qu'ils en prennent connaissance. C'est un document très volumineux. Vous allez vous rendre compte que la démarche est très longue (1 an) et que les coûts estimés apparaissent à la page 11.

Suite au dépôt de ce rapport, la Municipalité a décidé de demander un autre avis afin de voir s'il y a similitude ou non.

ENGAGEMENT

Le service incendie et le service des premiers répondants ont rencontré deux candidats intéressés à intégrer leur brigade.

Le chef-pompier recommande à la Municipalité d'engager ces deux personnes:

- Madame Laura Richer, nouvelle résidente de St-François, à titre de pompière
- Monsieur Réjean Pellerin, à titre de premier répondant

CONSIDÉRANT QUE madame Laura Richer est prête à suivre la formation de pompier 1 qui est obligatoire;

CONSIDÉRANT QUE son état de santé lui permet de postuler pour l'emploi de pompière volontaire;

CONSIDÉRANT QUE le chef du service incendie, monsieur Jacques Théberge, a rencontré madame Richer et qu'il recommande à la Municipalité de retenir sa candidature;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Montminy

APPUYÉ par monsieur Marcel Bonneau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud engage madame Laura Richer à titre de pompière volontaire;

QU'elle intègre la brigade incendie et qu'elle commence à suivre sa formation le plus tôt possible.

CONSIDÉRANT QUE monsieur Réjean Pellerin demeure et travaille dans la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs premiers répondants actuels travaillent à l'extérieur;

CONSIDÉRANT QUE sa disponibilité est un facteur non négligeable parce qu'il pourra intervenir plus rapidement;

CONSIDÉRANT QUE son état de santé ne lui interdit pas d'être premier répondant;

CONSIDÉRANT QUE le principal intéressé a été rencontré et que sa candidature est recommandée par le chef pompier;

CONSIDÉRANT QU'il est d'accord pour suivre la formation de premier répondant dès qu'elle sera disponible;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Montminy

APPUYÉ par monsieur Marcel Bonneau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud engage monsieur Réjean Pellerin à titre de premier répondant;

QU'il intègre la brigade des premiers répondants et qu'il commence à suivre sa formation dès qu'elle sera offerte.

INVITATION GALA RECONNAISSANCE DU MONDE AGRICOLE

Le Gala reconnaissance du monde agricole est une activité organisée par les agricultrices. Cette soirée consiste à reconnaître tout le travail effectué par les gens du milieu agricole dans les secteurs de Montmagny, de l'Islet et du Kamouraska. Elle va avoir lieu le 7 mars au collège Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Cette année, des personnes de votre municipalité sont nommées. C'est pourquoi il nous fait plaisir de vous inviter à participer et à venir soutenir les candidats de votre municipalité lors de cette soirée.

L'inscription doit se faire avant le 28 février.

Le coût est de 70\$

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Fiset

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de retenir deux (2) cartes pour le Gala reconnaissance du monde agricole 2015.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- A) On mentionne qu'il fait chaud le lundi soir dans la grande salle des Loisirs quand on pratique la ZUMBA. Le thermostat va être reprogrammé afin de régler ce problème.
- B) Des questions sont posées par rapport au plan d'intervention. Le directeur rappelle aux gens présents que ce plan va servir à déterminer la priorité des travaux à réaliser. C'est le MAMOT qui valide le tout.

Dans ce nouveau plan d'intervention, le MAMOT exige aux municipalités de faire des inspections télévisées des conduites pluviales et sanitaires afin de voir quel est leur état.

C) Il a été question également de la taxation à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud: plus spécifiquement concernant la police.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Fiset
 APPUYÉ par monsieur Fabien Gagnon
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la séance régulière soit levée.

La séance régulière se termine à 21 heures.

Adopté unanimement

Rénald Roy, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

Je, Rénald Roy, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Location de salle - Municipalité de Saint-François

Salle	# de pers.	Tarif avec bar	Tarif montage	Tarif régulier	Location disponible seulement en été
Salle des loisirs	200-250 pers.	Min. 125\$	Min. 125\$	100 \$	n/a
Section Bar	30-40 pers.	80	50	50 \$	n/a
Saloon	40 pers.	n/a	n/a	50 \$	En été seulement
Salle des fêtes	300 pers.	n/a	n/a	150 \$	En été seulement
Cabane à sucre	40-50 pers.	n/a	n/a	50 \$	En été seulement

* Taxes en sus
 Pour réservation : 418-259-7228 # 202 ou loisirst-frs@videotron.ca

OFFRE D'EMPLOI
 Responsable de l'entretien paysager



Le comité d'embellissement est à la recherche d'une personne responsable de l'entretien des aménagements paysagers municipaux d'avril à octobre (nettoyage, taille, plantation, arrosage, désherbage, etc.).

Il s'agit d'un emploi rémunéré par la Municipalité. La candidate ou le candidat doit être majeur, avoir de l'expérience dans le domaine être autonome et posséder un véhicule pouvant transporter le matériel requis pour le travail.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le bureau municipal au 418 259-7228, poste 201.



Maison à vendre à Saint-Vallier

Votre petit coin de pays:

4 chambres,
2 salles de bains.

Prix: 250 000\$.

418-570-0297.

Voir sur

DUPROPRIO.COM. 



873, Rang Nord
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) GOR 4B0

T 418 248-1422
F 418 248-7074
ggbsamson@globetrotter.net

www.ggbsamson.com



**GARAGE
SAMSON**





**Auto
PLACE**
MATRIE MECANIQUE




Soutenez votre journal...

Tout au long de l'année, votre journal communautaire a besoin de votre soutien en souscrivant à son membership. Soyez encore nombreux à être membre de votre journal communautaire. Il en coûte 5\$ pour les membres individus et 25\$ pour les membres organismes.



Membre organisme

Cercle de fermières
Club FADOQ
Club de pétanque
Soc. de conservation du patrimoine
Garde paroissiale
Vallée des Pariries
Aliments Trigone
Club social des pompiers de St-François
Bibliothèque du Rocher (N)
Comité des loisirs (N)

Membre individuel

Aurèle Gendron
Colette Boutin
Noëlla Tremblay
Richard Côté
Philippe Lamonde
Bernadette Corriveau
Lise Blais
Réjean Pellerin
Jean Dominique Rousseau
Wilfrid Marceau
Bérangère Noël
Louis-Marie Garant
Jeannette Cloutier
Lorraine Belleau-Lamonde
Jean-Yves Lamonde
Fernand Bélanger
Louise Thérberge
Denis Rémillard

Suzanne Mercier
Jean-Marc Gosselin
Monique Laliberté
Raynald Laflamme
Huguette Blais
Élisabeth Gaudreau
Léo Boucher
Denis Laflamme
Ghislaine Thérberge
Jean Corriveau
Ghislaine Robin
Étiennette Bélanger
Michel Raby
Louissette Gourgues
Gilles Buteau
Simone T. Picard
Nicole L. Couture
Rosaire Couture
Camille Laliberté
Yvette Cloutier
Julienne Lamonde
Johachim Lacroix
Ernest Lachance
Jacques Boulet
Lucille Kirouac
Huguette Bouffard
Denise Roy Boulet
Denis Boulet
Pierre Cauffopé
Christiane Bombardier
Denis Blais
Valérie Savoie
Daniel Roy

Irène Cloutier
Gonzague Lamonde
Mireille Fournier
Thérèse C. Morin
Jean-Paul Morin
Jean-Guy St-Pierre
Micheline Thérberge
Rose-Anne Laliberté
Monique Audet
Jean-Luc Couture
Dominique Lamonde
Suzie Godbout
Gaby Picard
Francine B. Corriveau
Raynald Corriveau
Linda Guimont
Normand Lesieur
Yves Laflamme
Rosario Montminy
Yvonne Asselin
Jacques Thérberge
Lise Dumas
Simon Morin
France Saint-Hilaire
Jean Gendron
Nicole Rémillard
Nicole Morin
Sylvie Allaire
Marie Laflamme
Albert Proulx
Cécile Rémillard

(N): Nouveau membre 

COMMENT CHOISIR SES GRAS ?

Le régime des Nord-Américains est connu pour être beaucoup trop riche en gras. Ce surplus de gras consommé tous les jours nous prédispose à un excès de poids et, à long terme, à plusieurs maladies cardiovasculaires et à certains cancers. Cela ne signifie pas de ne plus manger de gras. Il faut juste apprendre à bien doser nos quantités. **Notre alimentation devrait se composer de 30% de matières grasses seulement.** Cela correspond à une consommation journalière d'environ **60 grammes pour la femme et 90 grammes pour l'homme.**

Sources de gras à privilégier :

- Les gras mono-insaturés : huile d'olive, de noix et de canola, margarines faites de ces huiles, avocats, olives.
- Les gras polyinsaturés : huiles végétales (tournesol, maïs, soya), poissons, germe de blé.
- Les phytostérols: tofu, produits de soya, légumineuses, graines de tournesol et sésame.

Sources de gras à éviter :

- Les gras saturés: graisses animales, shortening.
- Les gras trans: huiles hydrogénées (retrouvées dans les biscuits et craquelins, dans les produits frits et certaines margarines).

Bien choisir ses sources de gras est un bon départ vers une diète équilibrée et saine. Vous vous interrogez sur votre alimentation, votre taux de cholestérol ou sur les maladies y étant reliées? Parlez-en à votre pharmacien, il saura bien vous conseiller et vous renseigner à ce sujet.



Proxim

VINCENT LAMONDE BOULET

542, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud

418 259-7728

DES SOLUTIONS DE FINANCEMENT HYPOTHÉCAIRE VRAIMENT FLEXIBLES



Votre prêt hypothécaire Desjardins est assorti de plusieurs options qui vous offrent toute la souplesse que vous désirez. Voici quelques conseils et des moyens simples de profiter au maximum des options de remboursement prévues à votre contrat de prêt hypothécaire Desjardins.

AUGMENTEZ LA FRÉQUENCE DE VOS VERSEMENTS HYPOTHÉCAIRES

Vous pouvez augmenter la fréquence de vos versements hypothécaires **en tout temps**, sans frais ni indemnité, selon certaines conditions. Vous serez surpris de constater les économies que cela peut vous permettre de réaliser en coûts d'intérêt sur votre prêt hypothécaire.

AUGMENTEZ LE MONTANT DES VERSEMENTS

Tous nos prêts hypothécaires fermés (à taux fixe ou à taux variable) vous permettent d'augmenter le montant de vos versements périodiques réguliers **sans frais ni indemnité**.

Fréquence possible	Une fois par année civile
Maximum permis sans paiement de frais ou d'indemnité à la caisse	Vous pouvez doubler le montant prévu à votre contrat au cours de la durée du terme de votre prêt. Par la suite, vous pouvez toujours le diminuer jusqu'au montant prévu à votre contrat
Montant minimal d'augmentation ou de remboursement requis	Aucun montant minimal requis
Avantages	Le montant supplémentaire s'applique directement au solde de votre prêt hypothécaire, ce qui accélère son remboursement tout en diminuant vos coûts d'intérêt

EFFECTUEZ UN REMBOURSEMENT PAR ANTICIPATION SANS INDEMNITÉ

Vous détenez un prêt hypothécaire fermé et vous voulez le rembourser plus vite? Une fois par année, vous pouvez effectuer un **remboursement par anticipation sans indemnité**. Cette option vous permet de réduire de plusieurs années la période d'amortissement de votre prêt.

Fréquence possible	Un ou plusieurs remboursements partiels par anticipation par année civile, sans indemnité
Maximum permis sans paiement de frais ou d'indemnité à la caisse	Jusqu'à 15 % du montant initial du prêt (non cumulatif d'une année à l'autre)
Montant minimal de remboursement requis	100 \$
Avantages	Les montants supplémentaires s'appliquent directement au solde de votre prêt hypothécaire, ce qui accélère son remboursement tout en diminuant vos coûts d'intérêt

Pour vous assurer de faire les bons choix, selon votre profil, prenez rendez-vous dès maintenant avec votre conseiller à la Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer.

Centres de services :

Berthier-sur-Mer - 418 259-7795 | 1 866 259-7786

Saint-François - 418 259-7786 | 1 866 259-7786

Saint-Pierre-du-Sud - 418 248-1927 | 1 866 259-7786



Desjardins
Caisse de la Rivière du Sud
et Berthier-sur-Mer